

LES CAHIERS DE LA



Réserve Naturelle
SAINTE-VICTOIRE

CAHIER N°1

LES 24H00 DE LA BIODIVERSITÉ INVENTAIRE PARTICIPATIF



QUELQUES MOTS SUR LA **BIODIVERSITÉ**



**LA PAROLE DE LA PRÉSIDENTE
DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

L'inventaire participatif, organisé sur la Réserve Nationale de Sainte-Victoire, a permis de mettre en relation des naturalistes avertis, des curieux de la nature et de véritables spécialistes du monde vivant de notre département.

Lors de ce week-end du mois de mai 2016, près de 800 espèces végétales et animales ont été recensées.

Je me réjouis de la réussite de cette opération citoyenne qui ne demande qu'à être renouvelée. Dorénavant, cette Réserve, connue pour la richesse de son patrimoine paléontologique, participe à la protection d'espèces remarquables du territoire départemental.

Martine Vassal, Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône



**LA PAROLE
DU SOUS-PRÉFET
D'AIX-EN-PROVENCE**

Le public associe parfois la notion de Réserve Naturelle Nationale à un lieu où tout est conservé définitivement. S'agissant des Grands-Creux, au pied de la montagne Sainte Victoire, tout serait figé depuis le crétacé ? Heureusement il n'en est rien. La roche et le sol ont évolué, le climat, la faune et la flore aussi. Le propos des 24 h de la biodiversité consiste à rendre compte de cette évolution. De nombreux scientifiques et naturalistes amateurs ont passé au peigne fin le territoire de la Réserve, et inventorié les espèces vivantes présentes lors du comptage. Cette initiative démontre qu'une réserve naturelle est un espace protégé, mais aussi un espace de recherche et de partage de la connaissance, faisant le lien entre passé et présent, utilisant les techniques les plus modernes pour éclairer le passé. Que tous les participants à cette aventure naturaliste soient ici remerciés.

Serge Gouteyron, Sous-préfet d'Aix-en-Provence

LA TABLE DES MATIÈRES

Les statuts de conservation	6
Les protections et réglementations locales	7
Le rôle et les missions de la Réserve Naturelle Nationale de Sainte-Victoire	8
Guide de lecture	9
Les 24h de la biodiversité en quelques mots...	11
Les garrigues et pinèdes de régénération	15
Les pelouses sèches	25
Les prairies entretenues et friches	33
Les terres rouges : les silites	39
Les milieux rupestres - falaises, éboulis et carrière de marbre	45
Les milieux humides	51
La forêt mixte	57
Dans les trouées	60
Glossaire	62
Index	63
Liste des espèces observées	98

LES STATUTS DE CONSERVATION

Le statut de conservation d'une espèce est un indicateur permettant d'évaluer l'ampleur de son risque d'extinction. Ce statut peut évoluer en fonction de l'augmentation ou de la diminution des menaces qui pèsent sur son existence. Il est donc périodiquement réévalué. Le système d'évaluation et de classement le plus reconnu est celui de la Liste Rouge de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). De nombreux facteurs sont pris en compte dans l'évaluation du statut de conservation d'une espèce, tels que le nombre d'individus restants, la croissance ou décroissance générale de la population à travers le temps, les taux de réussite d'élevage, les menaces connues, etc.

LES CATÉGORIES UICN POUR LA LISTE ROUGE

Espèce disparue mondialement (EX) ou en métropole (RE).	▶	 
Espèce en danger critique d'extinction en métropole.	▶	
Espèce en danger en métropole.	▶	
Espèce vulnérable en métropole.	▶	
Espèce quasi-menacée en métropole. Espèce proche du seuil des espèces menacées ou qui pourrait être menacée si des mesures de conservation spécifiques n'étaient pas prises.	▶	
Préoccupation mineure en métropole. Espèce pour laquelle le risque de disparition de France est faible.	▶	
Données insuffisantes en métropole. Espèce pour laquelle l'évaluation n'a pas pu être réalisée faute de données suffisantes.	▶	
Non applicable en métropole. Espèce non soumise à évaluation car présente en métropole de manière marginale.	▶	
Non évaluée. Espèce non encore confrontée aux critères de la liste rouge.	▶	

LES PROTECTIONS ET RÉGLEMENTATIONS LOCALES

Le Décret 94-187 du 01-03-1994 portant sur la création de la Réserve Naturelle de Sainte-Victoire (Bouches-du-Rhône) protège la faune et la flore sur l'ensemble du territoire de la Réserve Naturelle.

Voici quelques articles concernant le patrimoine géologique et naturel : **il est interdit**



- de porter atteinte de quelque manière que ce soit au substrat et aux substances minérales (art.5 1°) ;
- de porter atteinte aux fossiles ou de les emporter hors de la Réserve (art.5 2°) ;
- d'introduire à l'intérieur de la Réserve des animaux d'espèce non domestique quel que soit leur état de développement (art.6 1°) ;
- de porter atteinte de quelque manière que ce soit aux animaux d'espèces non domestiques ainsi qu'à leurs œufs, couvées, portées ou nids, ou de les emporter hors de la Réserve (art.6 2°) ;
- de troubler ou de déranger les animaux par quelque moyen que ce soit (art.6 3°) ;
- d'introduire dans la Réserve tous végétaux sous quelque forme que ce soit (art.7 1°) ;
- de porter atteinte de quelque manière que ce soit aux végétaux non cultivés ou de les emporter en dehors de la Réserve (art.7 2°) ;
- de troubler la tranquillité des lieux en utilisant tout instrument sonore (art.12 3°) ;
- de porter atteinte au milieu naturel en utilisant du feu ou en faisant des inscriptions autres que celles qui sont nécessaires à l'information du public ou aux délimitations foncières (art.12 4°) ;
- de transporter tout outil ou matériel susceptibles d'être utilisés pour creuser le sol ou pour y effectuer des prélèvements (art.12 5°) ;
- de circuler dans le secteur des Grands-Creux (art. 17 1°) ;
- de circuler à pied ou en véhicules non motorisés en dehors des sentiers existants (art. 17 2°) ;
- de circuler et de stationner en véhicules motorisés (art. 19) ;
- de camper et de bivouaquer sous une tente, dans un véhicule ou dans tout autre abri (art. 21).

LE RÔLE ET LES MISSIONS DE LA RÉSERVE NATURELLE DE SAINTE-VICTOIRE

Les missions de la Réserve sont définies par les articles R. 332-20 et R. 332-21 du Code de l'Environnement. Les missions prioritaires sont financées par le ministère chargé de la protection de la nature et concernent :

- ▶ la surveillance du territoire et la police de l'environnement ;
- ▶ la connaissance et le suivi continu du patrimoine naturel ;
- ▶ les interventions sur le patrimoine naturel, principalement les travaux destinés à entretenir ou restaurer le patrimoine naturel ;
- ▶ les prestations de conseil, études et ingénierie ;
- ▶ la création d'infrastructures d'accueil ;
- ▶ le management et le fonctionnement général de la Réserve.

Le gestionnaire (le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône) s'investit dans des missions secondaires telles que :

- ▶ la participation à la recherche ;
- ▶ les prestations d'accueil et d'animation ;
- ▶ la création de supports de communication et de pédagogie.

Enfin, le gestionnaire peut participer à des expertises, des actions de gestion et des interventions diverses en dehors de la Réserve, comme la mission d'évaluation du plan de gestion d'une autre réserve naturelle. Ces missions ne figurent pas dans la convention liant le gestionnaire et l'État. Elles font, si nécessaire, l'objet de conventions particulières et de moyens budgétaires dédiés, mais qui ne doivent pas impacter les crédits affectés aux missions prioritaires.

GUIDE DE LECTURE

LES ENCARTS



Aide à la détermination : les critères clés pour une identification aisée d'espèces proches ou ressemblantes.



Espèces liées : présentation d'une association privilégiée entre deux espèces.



Le saviez-vous ? : information étonnante ou anecdote.



Info générale : zoom sur des espèces emblématiques ou rares d'un milieu.

LES PICTOGRAMMES



Statuts de préservation (seuls les pictogrammes pour les espèces en danger critique d'extinction, en danger d'extinction et vulnérables sont présentés).



Découverte d'espèces rares et insoupçonnées durant les 24h de la Biodiversité.

«noms vernaculaires»

Propositions de nouveaux noms vernaculaires lorsque ceux-ci n'existent pas.



Renvoi au glossaire page 60



@DR

LES 24H00 DE LA BIODIVERSITÉ EN QUELQUES MOTS...

Depuis sa création en 1994, la Réserve Naturelle de Sainte-Victoire assume pleinement son rôle de protection du patrimoine naturel local. Sa réputation fondée sur son patrimoine paléontologique lui a valu le surnom de « Réserve géologique ». La préservation et l'étude des fossiles a donc longtemps été prioritaire et, jusqu'à cette année, le patrimoine biologique restait dans l'ombre du géopatrimoine. À l'exception de l'avifaune et des grands groupes de plantes vasculaires, ce patrimoine vivant est donc longtemps resté méconnu. C'est de ce constat qu'est né le besoin d'organiser un inventaire de grande ampleur afin de révéler une autre facette de l'identité de la Réserve.

Les 28 et 29 mai 2016 ont donc eu lieu dans la Réserve Naturelle de Sainte-Victoire les « 24 heures de la Biodiversité ». Organisé par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône (gestionnaire de la Réserve) en collaboration avec le Muséum d'Histoire Naturelle de la ville de Marseille, ce grand inventaire participatif de la faune et de la flore s'est déroulé dans la bonne humeur malgré une météo instable.

Durant le week-end, des phases d'inventaires ouvertes au public ont succédé à des phases de circulation libre des experts dans la Réserve. 36 experts répartis autour de 5 grandes spécialités (Arachnologie, Botanique, Chiroptérologie, Entomologie, Herpétologie et Ornithologie) ont arpenté sans relâche les sentiers et les différents milieux.

Le samedi après-midi, l'inventaire de la réserve s'est ouvert au public. Ce sont près de 60 personnes, accompagnées par 7 médiateurs passionnés, qui ont pratiqué des observations et rencontré les naturalistes.

Un tel nombre de spécialistes présents, rassemblant une telle diversité dans leurs spécialités, nous permet aujourd'hui de dresser une liste d'espèces animales et végétales déjà très complète pour ce site protégé, complétant ainsi la connaissance déjà acquise de la grande richesse paléontologique.



L'ASTRAGALE HÉRISSÉ
(*Astragalus echinatus*)

©N. Georges



LA GENETTE COMMUNE
(*Genetta genetta*)

©RNSV



L'ARAIGNÉE COCCINELLE
(*Eresus sandaliatus*)

©J. Tanet

Dans l'ensemble, ce sont 780 espèces qui ont été contactées lors de ce week-end, en détail cela représente :

- 416 espèces végétales

36 mousses et hépatiques
380 plantes vasculaires

- 369 espèces animales

50 oiseaux
235 insectes (72 hémiptères, 58 coléoptères, 52 lépidoptères, 24 orthoptères...)
52 arachnides
19 mammifères
8 reptiles et amphibiens
5 autres invertébrés (myriapodes, gastéropodes...)

QUELQUES DÉCOUVERTES INTÉRESSANTES MÉRITENT TOUT PARTICULIÈREMENT D'ÊTRE NOTÉES :

- L'Astragale hérissé (*Astragalus echinatus*) est une plante protégée en région PACA qui a été découverte par les botanistes dans les Grands Creux de la Réserve. C'est une nouvelle espèce pour le département des Bouches-du-Rhône.
- L'Araignée coccinelle (*Eresus sandaliatus*) a été vue à de multiples reprises sur la Réserve au début du mois de mai. C'est une espèce rare à l'échelle française, car elle n'a été recensée que trois fois depuis sa découverte dans le Luberon en 2000.
- La Genette commune (*Genetta genetta*) dont les traces (un crottier) ont été observées dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 mai par les chiroptérologues. Cette espèce protégée a été observée pour la première fois sur le massif de la Sainte-Victoire en 2003.



LE CHARDON À ÉPINGLES
(*Carduus acicularis*)

©N. Georges



LA DICTYLE NASSETTE
(*Dictyla nassata*)

©V. Derreumaux

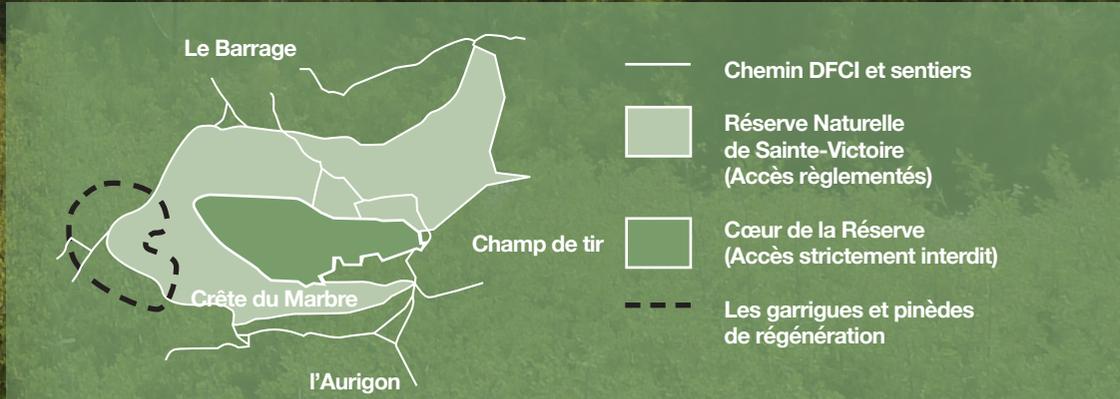


OBSERVATION BOTANIQUE

©C. Guichard

- Le Chardon à épingle (*Carduus acicularis*) a été trouvé dans une friche au centre de la Réserve. Cette espèce protégée est présente de façon assez dispersée dans le bassin d'Aix-en-Provence.
- La Dictyle nassette (*Dictyla nassata*) a été observée par les spécialistes dans les zones garrigues. C'est la première observation de cette espèce dans le département des Bouches-du-Rhône.

Les résultats des 24 heures de la Biodiversité offrent aujourd'hui au département des Bouches-du-Rhône une quantité de données suffisantes pour poursuivre sa démarche de connaissance de la biodiversité de la Réserve Naturelle Nationale de Sainte-Victoire. Dans une prochaine phase, des inventaires ciblés sur des groupes spécifiques permettront d'enrichir cette première liste d'espèces.



@A. Chevaux

LES GARRIGUES ET PINÈDES DE RÉGÉNÉRATION

Caractéristique des paysages provençaux, la garrigue est le milieu naturel dominant sur la Réserve. Elle est constituée de plantes herbacées et d'une strate buissonnante discontinue. Les arbrisseaux que l'on y rencontre apprécient le soleil. Ils sont à la fois résistants à la chaleur et à la sécheresse, car ils poussent sur un sol calcaire très drainant. Ils sont également capables de s'épanouir dans une terre pauvre et peu abondante.

Avec le Pin d'Alep (*Pinus halepensis*), l'espèce végétale emblématique de la garrigue est sans aucun doute le Chêne kermès (*Quercus coccifera*), aux feuilles coriaces et dentées, dont l'ancienne appellation provençale *garric* aurait donné son nom au milieu. Avec des buissons épineux pouvant atteindre un mètre et des fleurs jaune doré, l'Ajonc de Provence (*Ulex parviflorus*) dit *Argeiras* en provençal s'impose aussi dans le paysage. Dans les mêmes coloris, la Coronille à tige de jonc (*Coronilla juncea*), aux fleurs jaunes en couronne, se remarque par ses fins rameaux verticaux et cylindriques. Plus près du sol, le Brachypode rameux (*Brachypodium retusum*) forme de discrets tapis.

Comme tout milieu ouvert ou semi-ouvert, la garrigue résulte d'une dégradation de la forêt souvent liée aux activités humaines, tels le pâturage intensif ou le feu (grand incendie de 1989). De façon indirecte, juste sous nos yeux, les pelouses et garrigues en sont aussi les témoins.

Sur la Réserve, on rencontre des espaces de garrigue basse, souvent en mosaïque avec des pelouses, et des espaces de garrigue haute, plus dense et plus ancienne, comme sur la Crête du marbre. Ces embroussailllements dits matorrals révèlent une fermeture progressive du milieu, qui évolue naturellement de la pelouse à la garrigue et de la garrigue à la forêt. C'est ainsi que le Pin d'Alep gagne peu à peu du terrain grâce à sa croissance rapide pour former par endroit des pinèdes de régénération.

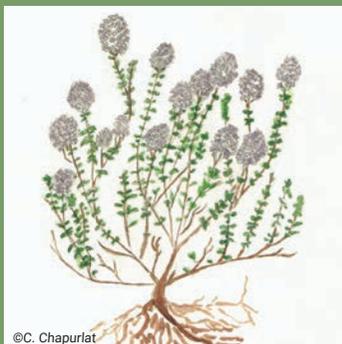


LES PLANTES AROMATIQUES

Ce sont des sous-arbrisseaux aromatiques communs dans la région méditerranéenne. Pour se préserver des ardeurs du soleil, ils produisent des substances chimiques parfumées qu'ils libèrent dans l'air lors des fortes chaleurs. Ils sont ainsi protégés par cet écran et diminuent leur évapotranspiration tout en se prémunissant des attaques d'insectes. Leur duvet ou encore les bords enroulés de leurs feuilles sont également des adaptations qui ont toutes cette même visée.

LE THYM COMMUN

(*Thymus vulgaris*)



©C. Chapurlat

ET LE ROMARIN

(*Rosmarinus officinalis*)



©B. Hyunh-Tan



©J.C. Temple

LA PIE-GRÎÈCHE MÉRIDIONALE

VU

(*Lanius meridionalis*)

C'est une espèce menacée au niveau national qui semble bien se maintenir sur la Réserve. De la taille d'un merle, elle a un bec crochu et porte un masque noir surligné par un sourcil blanc. Sa calotte et son dos sont gris foncé, ses ailes et sa queue noir et blanc, sa gorge blanche et son ventre blanc-rosâtre. Elle constitue régulièrement des garde-manger appelés lardoirs en empalant certaines de ses proies, en particulier les lézards, sur les épines des buissons.

L'ENGOULEVENT D'EUROPE

(*Caprimulgus europaeus*)

C'est un oiseau au plumage nuancé de gris, bruns et beiges qui lui permet de se fondre complètement avec le sol ou la branche sur laquelle il se trouve. C'est un insectivore nocturne qui s'identifie à son chant typique : un ronronnement rappelant un bruit de cyclomoteur, audible à plusieurs centaines de mètres alentours.



©A. Chevaux



©F. Dhermain

L'APHYLLANTE DE MONTPELLIER

(*Aphyllanthes monspeliensis*)

Elle forme des touffes denses de tiges raides vert-bleuté. À leur sommet, s'épanouissent des fleurs bleu-violet. Comme l'indique l'étymologie de son nom, la plante n'a pas de véritables feuilles, mais seulement de petites gaines à sa base. Il s'agit d'une adaptation à la sécheresse, chaque surface chez une plante l'exposant davantage à l'évapotranspiration.



EMPUSE OU MANTE RELIGIEUSE ?

Ce sont des insectes de l'ordre des mantoptères. Elles ont une tête triangulaire, de très larges yeux espacés, un corps allongé, des ailes repliées sur l'abdomen, des couleurs vertes à grises propices au mimétisme, et des pattes antérieures dites ravisseuses.

L'Empuse commune fait partie de la famille des Empusidés. Le sommet de sa tête est prolongé par une protubérance conique. Les antennes du mâle sont bipectinées : elles possèdent de part et d'autre une rangée de poils évoquant un peigne. Les juvéniles ont un abdomen recourbé et dentelé qui leur a valu le surnom de Diablotin de Provence.

La Mante religieuse est, quant à elle, de la famille des Mantis. Elle a une tête plus petite sans cône. Le mâle et les juvéniles n'ont pas les particularités de l'Empuse commune.

**L'EMPUSE
COMMUNE**
(*Empusa pennata*)

**MANTE
RELIGIEUSE**
(*Mantis religiosa*)



© T. Tortosa



© T. Tortosa



© A. Bounias-Delacour

L'ARAIGNÉE CLOTHO

(*Uroctea durandi*)

C'est une grande araignée, typique des milieux secs méditerranéens qui peut être vue sur toute la Réserve. Elle est facilement reconnaissable à son corps noirâtre constellé de cinq points jaune vif. Elle chasse la nuit. Le jour, elle reste principalement cachée à l'intérieur de sa toile en forme de chapiteau. Celle-ci est tissée d'une soie blanche très épaisse, fixée sous de grosses pierres plates, et recouverte de brindilles et de restes de proies.

LA «DICTYLE NASSETTE»

(*Dictyla nassata*)

C'est un insecte hémiptère discret, de couleur brunâtre souvent posé sur les Boraginacées telles les vipérines ou la Bourrache (*Borago officinalis*). Il possède des pièces buccales capables de percer les tiges des plantes pour sucer leur sève. Cette espèce n'était pas connue dans le département des Bouches-du-Rhône avant les 24 heures de la biodiversité.



© V. Derreumaux



© F. Dhermain

ÉCUREUIL ROUX

(*Sciurus vulgaris*)

Il a des mœurs entièrement diurnes. Il passe la nuit dans un nid sphérique construit avec des végétaux dans le houppier des arbres. Il est possible de trouver au sol des indices de sa présence : des cônes de Pin d'Alep (*Pinus halepensis*) qui paraissent avoir été plumés. Il sectionne avec ses dents les écailles pour en extraire les graines dont il se nourrit, laissant les pommes de pin



QUELLE EST CETTE OROBANCHE ?

Ce sont des plantes dépourvues de chlorophylle qui parasitent d'autres plantes par leurs racines pour y puiser les éléments nutritifs dont elles ont besoin. Chaque espèce a un hôte qui lui est souvent spécifique. La proximité de celui-ci peut donc aider à l'identification des espèces d'orobanches, qui s'avère peu aisée.

Dans les garrigues de la Réserve, trois espèces peuvent être rencontrées.

L'OROBANCHE RÉTICULÉE (*Orobanche reticulata*)

Elle est assez rare sur le département. Sa tige, qui peut atteindre 60 centimètres, et ses fleurs sont jaunes à pourpres, ses corolles veinées de pourpre. Elle a également des poils glanduleux colorés. Cette espèce parasite notamment les chardons.

L'OROBANCHE DU ROMARIN (*Phelipanche rosmarina*)

Elle possède des fleurs claires bleu-violacé veinées de violet. Elle a des tiges robustes et ne dépasse pas 20 centimètres de hauteur. Elle parasite exclusivement le Romarin.

L'OROBANCHE DU THYM (*Orobanche alba*)

Elle a une tige jaune-rougeâtre. Ses corolles blanc-jaunâtre ou blanc-rougeâtre sont veinées de pourpre et portent des poils terminés par des glandes colorées qui leurs donnent un aspect ponctué (taches de roussure). Elle parasite le Thym et la Sarriette.



©D. Pavon



©G. Aubin

(*Myrmecophilus fuscus*)

LA SCOLOPENDRE ANNELÉE (*Scolopendra cingulata*)

C'est un myriapode (mille-pattes) d'une dizaine de centimètres emblématique des régions méditerranéennes. Lucifuge*, elle se cache sous les pierres durant la journée pour chasser ses proies à la nuit tombée. Sa couleur est très variable mais elle est le plus souvent brune avec des bandes horizontales plus foncées qui lui ont donné son nom. Ses 21 paires de pattes sont généralement jaunes. Sa morsure est douloureuse.



©A. Chevaux

LES FOURMIGRILS

(*Myrmecophilus fuscus*)

Ce sont des petits insectes orthoptères de la famille des ensifères (sauterelles et grillons). Ils sont dépourvus d'ailes, de forme ovale et de taille inférieure à 5 millimètres. Ils vivent dans les fourmières où ils profitent de la nourriture, s'intégrant grâce à leurs couleurs, odeurs et comportements qui miment ceux de leurs hôtes.

LE FOURMIGRIL COMMUN

(*Myrmecophilus acervorum*)

Il habite dans les divers milieux de la Réserve et le Fourmigril sombre (*Myrmecophilus fuscus*) dans les garrigues. Ils ont tous les deux des cercles ocre pâle qui décorent leur abdomen, mais le premier est brun rougeâtre tandis que le second est ocre sombre.



©J. Tanet

L'ARISTOLOCHE PISTOLOCHE

(*Aristolochia pistolochia*)

Elle se remarque par ses fleurs en forme de tube à la base renflée et au sommet doté d'une languette rabattue, d'un brun-rouge sombre. Ses feuilles en forme de cœur sont dentées et rugueuses. Elles sont insérées directement sur la tige principale sur un très petit pétiole. Il s'agit de la plante hôte privilégiée de la Proserpine (*Zerynthia rumina*), un papillon protégé dont la chenille se nourrit exclusivement d'*Aristolochia*. Ce papillon n'a pas été trouvé lors des 24 heures de la biodiversité qui ont été menées trop tardivement pour le détecter, mais il est possible qu'il soit présent sur la Réserve.



POTENTILLE, HÉLIANTHÈME OU FUMANA ?

LA COULEUVRE DE MONTPELLIER

(*Malpolon monspessulanus*)

C'est le plus grand serpent d'Europe : son corps peut dépasser 2 mètres. Son dos est brun à vert olive et son ventre jaunâtre. Elle possède de grands yeux avec des pupilles rondes, surmontés d'arêtes osseuses qui peuvent donner l'impression qu'elle fronce les sourcils. Lorsqu'elle se sent agressée, elle prend une posture intimidante en se dressant et en soufflant. Elle n'est cependant pas dangereuse pour l'Homme. Elle n'injecte son venin qu'après avoir immobilisé dans sa gueule sa petite proie, et non lors de sa morsure.



@P. Moniotte

LE «DIVALÈS À QUATRE TACHES»

(*Divaldes quadrimaculatus*)

C'est un coléoptère commun en Méditerranée. Son corps noir, brillant, ovale et poilu porte deux paires de taches brun-rouge sur les élytres.

LE LÉZARD VERT OCCIDENTAL

(*Lacerta bilineata*)

C'est un grand reptile qui peut mesurer jusqu'à 40 centimètres. Bon grimpeur, il est remarquable par sa livrée entièrement verte, très vive chez le mâle et complétée par une gorge bleu turquoise bien visible en période de reproduction.



@A. Chevaux



@J.C. Tempier

LE FUMANA DES MONTAGNES

(*Fumana ericifolia*)

Elle a des fleurs jaune clair isolées et des feuilles pointues et pourvues de poils se terminant par de petites glandes.



@J. Tanet

Avec leurs petites fleurs souvent jaunes et à l'aspect délicat ou froissé, ces plantes peuvent parfois être confondues.

Les potentilles sont munies de feuilles composées de folioles dentées. Trois espèces poussent sur la Réserve.

Les hélianthèmes ont des feuilles non dentées, simples et opposées. Ils comptent ici quatre espèces.

Les fumaniens ont des feuilles non dentées, étroites, opposées ou alternes sur la tige ; cinq espèces se trouvent sur la Réserve.

LA POTENTILLE CENDRÉE

(*Potentilla cinerea*)

C'est la plus remarquable car peu commune sur le département. La face inférieure de son feuillage est vert-gris du fait des poils qui la recouvrent, d'où son qualificatif.

L'HÉLIANTHÈME DES APENNINS

(*Helianthemum apenninum*)

Ses fleurs à cinq pétales blancs portent un onglet jaune.

L'HÉLIANTHÈME D'ITALIE

(*Helianthemum italicum*)

Elle possède de petites touffes aux fleurs respectivement blanches et jaunes entre les rocaïlles.



@A. Boumias Delabour



MUSCARI À TOUPET OU DE MADRID

LE MUSCARI À TOUPET (*Muscari comosum*)

Il se remarque par ses fleurs qui forment une houppe d'un bleu-violet vif. Si celles-ci sont stériles, elles sont précédées d'autres fleurs plus discrètes, brun-roussâtre et disposées de manière horizontale, qui sont fertiles.



@D. Pavon

LE MUSCARI DE MADRID (*Muscari matritensis*)

Son proche parent est quant à lui beaucoup moins commun dans les Bouches-du-Rhône. Ses fleurs stériles sont plus longues et plus claires que chez le Muscari à toupet. Ses fleurs fertiles sont davantage jaunes et cylindriques.



@N. Georges



@D. Pavon

LE PHASME ESPAGNOL ET LA DORYCNIÉ

LE PHASME ESPAGNOL (*Pijnackeria masetti*)

Celui-ci se pose généralement sur sa cime et possède une couleur et une forme pareille à ses tiges. Ce parfait camouflage le protège des prédateurs et le rend difficile à trouver. Les mâles étant excessivement rares, l'espèce se reproduit par parthénogenèse, à partir d'un gamète femelle non fécondé.

LA DORYCNIÉ À CINQ FEUILLES (*Dorycnium pentaphyllum*), ou Badass

C'est une Fabaceae formant de petits buissons aux fleurs blanches légèrement tachées de violet et groupées en têtes globuleuses. Les feuilles sont composées de trois folioles étroites et de deux stipules semblables aux folioles, le tout mimant cinq feuilles. Elles ont un aspect soyeux. La Dorycnié à cinq feuilles est une plante mellifère typique des garrigues, très prisée des abeilles. Il s'agit également de la plante nourricière d'un insecte d'à peine 6 centimètres,



@J. Tanet



@N. Georges

L'IRIS DES GARRIGUES

(*Iris lutescens*)

Il possède une fleur qui peut être jaune clair mais aussi violette. C'est un iris méditerranéen de petite taille à la floraison précoce.



QUELLE EST CETTE CIGALE ?

Cet insecte symbole de la Provence, est représenté par au moins trois espèces sur la Réserve, entendues lors des 24 heures de la Biodiversité. Cinq autres espèces, décelées dans les alentours immédiats sont certainement aussi présentes.

LA PETITE CIGALETTE A AILES COURTES

(*Cicadetta brevippennis*)

Elle mesure moins de 2 centimètres de long. Sa cymbalisation est rythmée en de longues phrases légèrement montantes.

LA CIGALE DES GARRIGUES

(*Tibicina garricola*)

Elle est un peu plus grande. Elle est noire et ses nervures alaires sont bicolores. Quatre taches orange ornent l'arrière de son thorax. Sa cymbalisation est homogène et continue.



@A. Bounias-Delacour

LA CIGALE ROUGE

(*Tibicina haematodes*)

Elle a un corps massif et sombre souvent nervuré de rouge. Sa longueur est en moyenne de 3 centimètres. Sa cymbalisation est puissante et continue, un peu plus stridente que celle de la précédente.



©G. Aubin

LE CRIQUET PRINTANIER

(*Pyrgomorpha conica*)

Il est aisément identifiable par sa tête conique au sommet allongé. Il est gris ou vert avec une ligne claire qui prend naissance à l'arrière de son œil.



©Shutterstock

LA PROCESSIONNAIRE DU PIN

(*Thaumetopoea pityocampa*)

C'est un papillon nocturne aux ailes grises marbrées de brun qui ne vit qu'une nuit. Il est plus connu sous sa forme chenille qui tisse des cocons blancs dans les pins pour se protéger des variations de température. Au printemps, elle quitte les arbres en formant de longues processions pour s'enfouir dans le sol, se transformer en chrysalide, et réapparaître, parfois des années plus tard, en papillon adulte.

La recrudescence de cette espèce liée aux changements climatiques et l'urtication des poils de sa chenille, provoquent l'inquiétude. Elle fait cependant partie de l'équilibre écologique et sa présence bénéficie à de nombreuses espèces : oiseaux, insectes et araignées cohabitent dans leurs nids ou s'en nourrissent. Les pins défoliés en bonne santé sont capables de supporter ses attaques.

LE BARBITISTE LANGUEDOCIEN

(*Barbitistes fischeri*)

C'est un orthoptère d'environ 2 centimètres à l'aspect bombé et luisant. Sa couleur peut varier du vert au noir. Le mâle de cette espèce se reconnaît à sa plaque sous-génitale qui comporte une excroissance. La femelle, pourvue d'un oviscapte* courbé, a des élytres clairs.



©A. Bounias-Delacour



QUEL EST CET ORPIN ?

Les orpins sont des plantes grasses aux feuilles cylindriques. Leur capacité à stocker de l'eau témoigne de leur adaptation aux milieux arides. Cinq espèces sont observables sur la Réserve.

L'ORPIN DE NICE

(*Sedum sediform*)

C'est un orpin robuste, il a une inflorescence dense jaune pâle en corymbe, c'est-à-dire dont les pédoncules s'insèrent de manière étagée sur la tige mais dont les fleurs arrivent à la même hauteur.



L'ORPIN BLANC

(*Sedum album*),

Il a des fleurs blanches, rosées au centre, et une tige et des feuilles rougeâtres.

L'ORPIN À PÉTALES DROITS

(*Sedum ochroleucum*)



QUELLE EST CETTE FAUVETTE ?

Les garrigues de la Réserve abritent trois espèces de fauvettes. Oiseaux très vifs, ils se cachent souvent dans les buissons. Ce sont leurs cris et leurs chants qui permettent ordinairement de déceler la présence des fauvettes.

LA FAUVETTE MÉLANOCÉPHALE

(*Sylvia melanocephala*)
Le mâle de porte un capuchon noir et l'anneau qui entoure son œil est blanc dessous et gris dessus.

LA FAUVETTE PASSERINETTE

(*Sylvia cantillans*)

Elle préfère les secteurs parsemés de chênes verts (*Quercus ilex*). Son plumage dispose d'un schéma de couleurs proche de celui de la précédente, mais elle a une queue plus courte et des moustaches blanches qui descendent de chaque côté de son bec.



LA FAUVETTE PITCHOU

(*Sylvia undata*)

Le mâle est reconnaissable avec sa longue queue relevée, sa tête gris foncé, sa gorge rougeâtre ponctuée de blanc, son iris et son cercle orbital rouges. C'est une Fauvette de petite taille, d'où son nom qui signifie «petit» en provençal.





SCORPION NOIR À QUEUE JAUNE OU LANGUEDOCIEN ?

Durant la journée, les scorpions de la Réserve s'abritent pour la plupart sous une pierre pour se protéger des trop fortes chaleurs et des prédateurs. Ils chassent les myriapodes, les insectes et arachnides durant la nuit.

LE SCORPION LANGUEDOCIEN (*Buthus occitanus*)

Il choisit des pierres exposées au soleil, sous lesquelles il creuse une loge. Il est jaune et mesure jusqu'à 8 centimètres, ce qui en fait le plus grand scorpion européen. C'est le seul dont la piqûre soit venimeuse pour l'Homme, mais elle n'est pas mortelle et ses mœurs ne le conduisent pas à l'occasionner.



©G. Aubin



©A. Boutin-Delapour

LE SCORPION NOIR À QUEUE JAUNE (*Euscorpis flavicaudis*)

Il aime davantage la fraîcheur. Il vit préférentiellement dans les zones de chênes verts (*Quercus ilex*), parfois dans la litière. Il est sombre à l'exception de ses pattes et du dernier segment de sa queue qui sont jaunes. Sa longueur est inférieure à 5 centimètres. Comme la quasi-totalité des arachnides français, son aiguillon n'a pas la capacité de traverser la peau humaine.



LES PAPILLONS DES GARRIGUES

Parmi les papillons qui affectionnent la garrigue et les endroits chauds et secs, il est possible de voir butiner sur la Réserve :

L'AZURÉ PORTE-QUEUE (*Lampides boeticus*)

Il est bleu chez le mâle et brun chez la femelle, avec ses ailes postérieures marquées de deux points noirs et d'une petite queue ;

LE PETIT ARGUS (*Plebejus argus*)

Le mâle présente un dos bleu-violet avec une marge sombre et une frange blanche. La femelle est brune avec un ligne de lunules orange, puis une ligne de points noirs cerclé de blanc ;



©C. Jackson

LA THÉCLA DU KERMÈS (*Satyrus esculi*)

Elle est de couleur marron cuivré avec des taches rousses et une petite queue



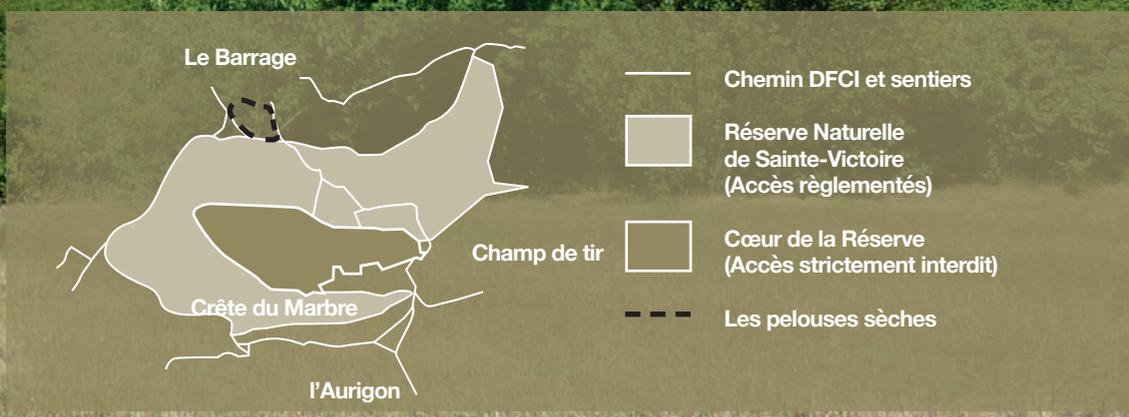
©C. Jackson

L'OCELLÉ RUBANÉ (*Pyronia bathseba*)

Orange et brun, dont les ailes antérieures portent un ocelle noir doublement pupillé de blanc, il se cache quant à lui au pied des buissons, à la mi-ombre.



©C. Jackson



©DR

LES PELOUSES SÈCHES

Les pelouses se composent d'une végétation herbacée rase. Elles se déploient principalement sur les crêtes ouest et au nord de la Réserve. Par petites touches, elles se mêlent aux garrigues et se retrouvent de manière fragmentée au cœur des Grands creux. Il s'agit de milieux ouverts qui découlent d'une dégradation de la forêt due aux activités de l'Homme, comme pour les garrigues mais dans une expression plus avancée. Les pelouses peuvent aussi demeurer naturellement ouvertes du fait de conditions rigoureuses. Il y règne lumière, chaleur et aridité.

Les pelouses sont dominées par le Brachypode rameux (*Brachypodium retusum*), une poacée dont les tiges sont divisées en de multiples tiges secondaires, ce qui lui a valu son qualificatif. Ce n'est autre que le Gazon de Provence, aussi surnommé Herbe à mouton ou Baouque, qui parvient à s'implanter dans des sols pauvres et pierreux. Durant des siècles, les bergers ont favorisé l'expansion de cette herbacée très prisée des ovins.

Lorsqu'un sol est mis à nu, comme lors de l'incendie qui a ravagé Sainte-Victoire en 1989, les premiers végétaux qui y poussent sont des plantes annuelles* dites pionnières*, qui se ressèment grâce à la dispersion de leurs graines. Repoussent ensuite les plantes bulbeuses*... Puis des herbacées vivaces s'implantent, formant une strate plus élevée. Ça et là, des arbustes commencent à coloniser le milieu jusqu'à le transformer en garrigue. En observant les pelouses, on peut identifier les divers niveaux de végétation et ainsi lire la dynamique naturelle des milieux.



QUEL EST CET ASCALAPHE ?

Les ascalaphes sont des insectes qui rappellent à la fois un papillon et une libellule. Le genre *Libelloides* attire l'œil au printemps et en été lorsque les individus volettent au soleil de leurs ailes membraneuses très nervurées au-dessus des pelouses, prairies et friches sèches. Ils ont de longues antennes et de fortes mandibules.

L'ASCALAPHE SOUFRÉ (*Libelloides coccajus*)

Il possède de larges ailes nervurées de noir et de grandes taches jaunes. La tache noire qui orne la base de ses ailes se termine en pointe allongée.

L'ASCALAPHE AMBRÉ (*Libelloides longicornis*)

C'est l'espèce la plus répandue en France. Elle a des nervures jaunes et porte souvent un croissant noir sur le bout des ailes.

L'ASCALAPHE LORIOT (*Libelloides ictericus*)

C'est une espèce strictement méditerranéenne, plus petite. Ses nervures sont jaunes à blanches et elle porte des taches brunâtres sur le bout des ailes. L'aspect de sa membrane est davantage brillant.



LA PERDRIX ROUGE

(*Alectoris rufa*)

C'est un gallinacé présent sur toute l'étendue de la Réserve. Elle est très colorée : dessus gris-roussâtre, poitrine gris-bleu, flancs barrés de roux et noir, cercle orbital, pattes et bec rouges, joues et bavette blanches entourées d'un collier noir se dégradant vers la poitrine. Son œil est surmonté d'un bandeau blanc. Elle évolue principalement à terre, en quête de graines. Ses pattes sont développées pour la marche et son plumage lui offre un excellent camouflage. Son chant est toussotant et précipité.

L'ARAIGNÉE COCCINELLE

(*Eresus sandaliatus*)

C'est une espèce rare en France et en Europe. Elle mesure jusqu'à un centimètre pour le mâle et deux pour la femelle et a une tête massive. Sa couleur est caractéristique : la femelle est noir-gris sombre velouté alors que le mâle arbore un abdomen rouge vif avec quatre points noirs et des pattes noires garnies de rangées de poils blancs. La femelle vit dans un tube garni de soies enfoui dans le sol. Elle chasse la nuit. En mai, le mâle se rencontre le jour, errant à la recherche d'une partenaire.



LE CORIS DE MONTPELLIER

(*Coris monspeliensis*)

C'est une plante méditerranéenne des coteaux secs et pierreux qui forme des touffes évoquant le Thym commun (*Thymus vulgaris*). Ses nombreuses feuilles sont linéaires*. Ses tiges se terminent par un épi dense de fleurs rose-violacé au calice* épineux. C'est une plante souvent associée au Romarin dans la garrigue.





LAPIN OU LIÈVRE?

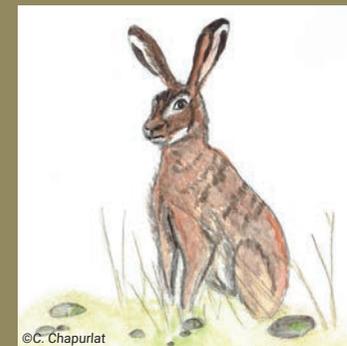
LE LAPIN DE GARENNE (*Oryctolagus cuniculus*)

LE LIÈVRE D'EUROPE (*Lepus europaeus*)

Ils appartiennent à la même famille. Ils fréquentent tous deux des milieux semi-ouverts. Leur pelage brun est plus clair sur le ventre. Le dessous de leur queue, de couleur blanche, est très visible lorsqu'ils se déplacent.

Le Lièvre se distingue cependant du Lapin par sa taille. Il peut mesurer 10 à 20 centimètres de plus et ses pattes postérieures sont plus développées. Ses oreilles sont également beaucoup plus longues et se terminent par une pointe sombre. Le dessus de sa queue est noir.

Le Lièvre est un animal solitaire à l'inverse du Lapin, qui vit en colonies appelées garennes. Les deux espèces sont assez rares : le Lapin, autrefois répandu, a été victime de plusieurs virus qui ont fait chuter ses effectifs depuis les années 1960. Le Lièvre a quant à lui souffert des activités humaines.



©C. Chapuriat



©V. Derreumaux

LA VÉLÉZIA RAIDE

(*Velezia rigida*)

Elle est peu commune sur le département. Ses tiges raides sont très ramifiées et ses feuilles allongées sont bordées de cils et nervurées. Ses toutes petites fleurs roses, ressemblant à des œillets miniatures, s'épanouissent tout près des nœuds des rameaux, sans calice.



©D. Pavon

LA «PUNAISE SOMBRE D'HELPER»

(*Sciocoris helferi*)

C'est une punaise de la famille des Pentatomidées. Cette espèce méditerranéenne est rare en France. De couleur brun-grisâtre, son contour postérieur, le connexivum*, est tacheté de sombre.



©J.C. Tempier



LE PIPIT ROUSSELINE (*Anthus campestris*)

Il a un chant simple qu'il émet d'une voix forte en vol ou posé. Il s'agit de deux notes liées et roulées. C'est un passereau avec une longue queue et de hautes pattes, qui court par saccades dans la végétation.



LES FOURMIS MOISSONNEUSES

Les fourmis du genre *Messor* comptent sept espèces en France. Elles construisent de grands nids aux abords desquels on trouve les restes des graines dont elles se nourrissent. Ces tas, nommés dépotoirs, sont souvent constitués d'enveloppes d'avoine. Les fourmis moissonneuses jouent un rôle important dans la dissémination des plantes. Lors des 24 heures de la biodiversité, les prospections n'ont pas permis d'identifier toutes les espèces car la chaleur était trop intense. Par ces températures, les fourmis se réfugient alors au fond de leur fourmilière.

LA «MOISSONNEUSE DE BOUVIER»

(*Messor bouvieri*)



©C. Lebas

LA «MOISSONNEUSE STRIÉE»

(*Messor structor*)



©C. Lebas



©J.C. Tempier

LE LÉZARD OCELLÉ

(*Timon lepidus*)

C'est le plus grand lézard d'Europe, sa taille pouvant atteindre les 70 centimètres. C'est un reptile typique des milieux ouverts méditerranéens qui gîte sous des pierres ou dans le terrier du Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*). Il passe de longues heures, immobile, au soleil afin d'assurer sa thermorégulation*. Il a un corps robuste, vert, avec des marbrures noires sur le dos et la queue. Son nom vient des taches bleues qui colorent ses flancs. Ses populations françaises sont en fort déclin du fait de la disparition de ses milieux et de ses gîtes, notamment avec la régression du Lapin de garenne. Peu facile à observer, ses crotes constituent un bon indice de présence : elles sont noires cylindriques avec du blanc à la base, mesurent 5 centimètres et ont une odeur caractéristique.

LE «CATAGLYPHE COUREUR»

(*Cataglyphis cursor*)

C'est une fourmi de grosse taille et de couleur brune à noire, adaptée aux espaces très ensoleillés : ses grandes pattes et son gastre* relevé (la partie postérieure de son abdomen) lui permettent d'éloigner son corps du sol chaud. Sa vitesse de déplacement est en outre très importante. Des fourmis du même genre habitent le désert du Sahara. Chez cette espèce, il n'y a pas de vol nuptial. La reproduction se fait par fission de la colonie : les mâles pénètrent dans le nid pour inséminer les futures reines qui partent avec une partie des ouvrières.



V. Derreumaux

LE CRIQUET HÉRISSEON

(*Prionotropis hystrix azami*)

C'est une espèce endémique du sud-est de la France : on ne le trouve que dans cette région du monde. Rare et protégé, il est difficile à repérer car sa couleur beige à grise le rend parfaitement mimétique avec son substrat. De plus, il ne vole ni ne stridule.

Sa biologie et son aire de répartition demeurent de ce fait très méconnues. De forme massive et arrondie, il possède des tubercules qui lui confèrent un aspect rugueux et lui ont donné son nom.



©C. Lebas



ŒDIPODE GRENADINE OU FRAMBOISINE ?

Ce sont deux criquets qui fréquentent les mêmes habitats et se ressemblent fortement. De couleur gris-brunâtre, ils passent inaperçus sur le sol jusqu'à ce qu'ils se mettent en mouvement, révélant alors le rose de leurs ailes. Pour les différencier, pas question de parfum mais d'un examen plus attentif des ailes : celles de l'Œdipode framboisine sont d'une teinte rose-violacé à la base et présentent des taches sombres en marge de la couleur ainsi qu'à leur extrémité. Celles de l'Œdipode grenadine tirent vers le rose-orangé et les macules aux extrémités sont quasi-invisibles.

L'ŒDIPODE FRAMBOISINE (Acrotylus fischeri)



©O. Tourillon

L'ŒDIPODE GRENADINE (Acrotylus insubricus)



©P.A. Rault

LE PANICAUT ET LA ZYGÈNE

LA ZYGÈNE DES GARRIGUES (Zygaena erythrus),

Ce papillon aux ailes rouges bordées de noir et aux antennes arrondies, pond sur les panicauts dont sa chenille se nourrit. Celle-ci est parée de deux rangées de points noirs et jaunes.

LE PANICAUT CHAMPÊTRE (Eryngium campestre),

C'est une plante, robuste, vert-blanchâtre et très épineuse. Ses fleurs blanches sont groupées en têtes sphériques bordées d'une collerette d'épines. Il est aussi nommé Chardon Roland ou Chardon roulant par sa ressemblance à un chardon et dont les pieds morts sont facilement déplacés au sol par le vent qui disperse ainsi les graines.



©E. Chandre



©A. Colombet

Zygène des garrigues

Panicaut champêtre

LE CIRCAËTE JEAN-LE-BLANC

(Circaetus gallicus)

C'est un rapace migrateur de grande taille au vol majestueux. Lorsqu'il chasse, il lui arrive de s'immobiliser en l'air en battant très rapidement des ailes et en déployant sa queue en éventail. Ce vol stationnaire, aussi appelé vol en Saint-Esprit, lui permet de repérer ses proies avant d'amorcer un piqué. Il se reconnaît à son dessous blanc moucheté de beige qui contraste avec sa tête et son cou bruns. Ses ailes sont fortement digitées : on distingue ses rémiges* comme les doigts d'une main. Il survole les milieux ouverts à la recherche de reptiles, principalement de couleuvres, qu'il avale entières. Un couple et son jeune consomment plus de 700 individus durant leur présence en Europe. Il niche dans les arbres et hiverne en Afrique.



©J.C. Tempier



©V. Derreumaux

LE TOURTEAU ET LA NIGELLE

LE TOURTEAU FROMAGER (Ventocoris rusticus),

C'est une punaise méditerranéenne à l'aspect atypique qui rappelle la pâtisserie poitevine du même nom à base de fromage de chèvre frais. Son dos marron-rougeâtre sombre en forme d'écusson a un aspect cuirassé, tandis que le pronotum* est plus clair et que sa face ventrale est beige.

Il se nourrit exclusivement de

LA NIGELLE DE DAMAS (Nigella damascena),

reconnaisable à sa fleur bleu clair entourée d'une corollette de bractées pennées aux divisions filiformes.



LA MAGICIENNE DENTELÉE

LA MAGICIENNE DENTELÉE (*Saga pedo*)

Elle est remarquable à bien des égards. Unique sauterelle protégée en France et d'intérêt communautaire, c'est l'un des plus grands orthoptères d'Europe. Cette prédatrice se trouve le plus souvent dans les zones herbacées où elle passe facilement inaperçue grâce à ses couleurs et à son comportement très discret. Elle est verte avec une bande latérale blanche et ses longues pattes sont pourvues d'épines. Elle peut subsister en très petites populations sur de grandes surfaces car l'espèce se reproduit par parthénogenèse, un mode de reproduction ne nécessitant pas de fécondation. Ainsi, on ne rencontre que des femelles.



©A. Chevaux



©C. Jackson

Lysandra bellargus



©A. Chevaux



LES PAPILLONS DES PELOUSES SÈCHES

À travers les pelouses, volètent différents papillons de la famille des Nymphalidés :

L'ÉCHIQUIER D'OCCITANIE (*Melanargia occitanica*)

Ses ailes noires et blanches rappellent un plateau d'échecs ;



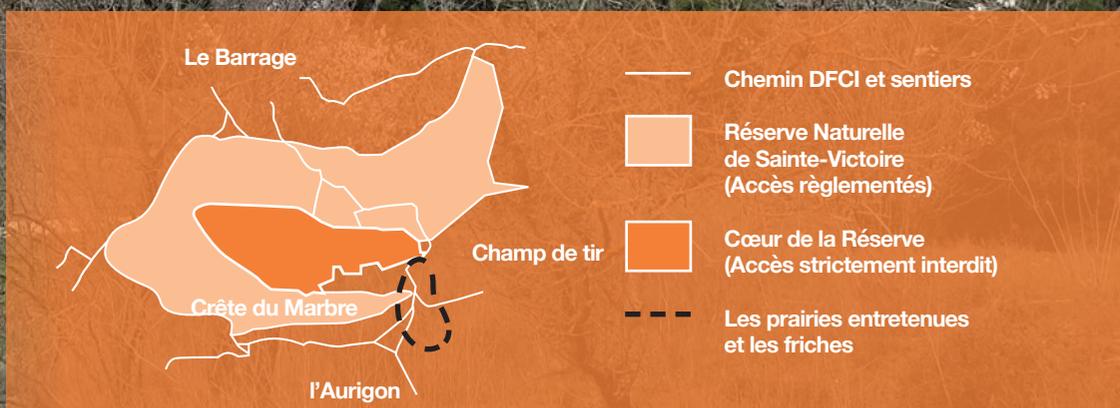
LE MYRTIL (*Maniola jurtina*)

Il est de couleur marron taché d'orange, avec un ocelle noir pupillé de blanc au bout des ailes antérieures ;



LA MÉLITÉE ORANGÉE (*Melitaea didyma*)

Le mâle orange vif est marbré de sombre et dont le revers est constitué de motifs orange, beiges et noirs.



@G. Michel

LES PRAIRIES ENTRETENUES ET LES FRICHES

Les pratiques agricoles ont largement façonné les paysages qui environnent Sainte-Victoire. La culture de la vigne, notamment, était pratiquée dans la région à l'époque romaine et y a prospéré au Moyen-Âge. Sur la Réserve, les quelques parcelles anciennement utilisées pour la culture ou le pâturage ont pour la plupart été abandonnées dans les années 1950. Elles forment à présent des friches, milieux ouverts où les hautes herbes et les broussailles renferment une flore et une faune très riches.

Seuls un champ d'arbres fruitiers et un vignoble sont encore présents aux abords sud-est de la Réserve sur une propriété privée, la Bastide de Roques-Hautes. Sur certaines parties planes du territoire autrefois exploitées, les chasseurs pratiquent également une culture cynégétique, ils labourent et sèment des céréales, crucifères et légumineuses qui favorisent la présence d'espèces gibier. Cette action permet aussi un maintien des milieux ouverts et de la biodiversité spontanée associée.

Lorsque les cultures sont gérées de manière extensive, elles se révèlent être de beaux espaces favorables à la vie sauvage. Elles accueillent des espèces qui évoluent en milieux ouverts et qui trouvent refuge dans les zones de lisière, haies, bosquets et arbres.



LES PLANTES MESSICOLES

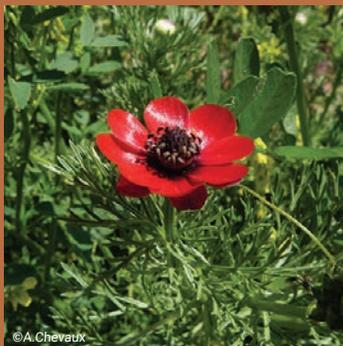
Les plantes messicoles sont des plantes qui poussent dans les moissons. Elles ont un cycle biologique proche de celui des céréales, ce qui les rend intimement liées aux pratiques culturales. Du fait du tri mécanisé des graines et de l'emploi d'herbicides, leur présence a diminué de manière critique ces dernières décennies, laissant craindre la disparition de certaines espèces. Dans les friches et aux abords des cultures de la Réserve, on peut encore admirer un beau cortège de messicoles.

LE GAILLET À TROIS CORNES (*Galium tricornutum*)

C'est une fine plante rugueuse aux très petites fleurs blanches. Ses feuilles en verticilles*, c'est-à-dire groupées à la même hauteur, se terminent en un aiguillon courbé vers le sol. Ses fruits forment des sphères verruqueuses dont les pédoncules sont également recourbés.

L'ADONIS ANNUEL (*Adonis annua*)

Elle se remarque par ses pétales concaves rouge foncé et tachés de noir à leur base. Elle a des feuilles aériennes découpées en fines lanières.



©A. Chevatix



©RNSV

LE CHEVREUIL (empreinte) (*Capreolus capreolus*)

Il fréquente une grande diversité de milieux mais il affectionne tout particulièrement les lisières. Svelte, d'un pelage gris à roux, il est reconnaissable par la tache blanche sur ses fesses, le miroir, et par la moustache noire qui encadre son museau souligné de blanc. Il a de grandes oreilles et le mâle porte des bois caducs.

LE THOMISE NAPOLÉON (*Synema globosum*)

Cette petite araignée-crabe d'un demi-centimètre, vit dans les fleurs où elle chasse à l'affût les deux paires de pattes antérieures écartées. Son céphalothorax (partie antérieure du corps comprenant la tête et le thorax) et ses pattes sont noires. Son abdomen peut être rouge, jaune ou blanc avec une tache noire ressemblant au buste de Napoléon, d'où son nom vernaculaire.



©J.C. Tempier



©J. Tanet

LE SEPS CHALCIDE (*Chalcides chalcides*)

Le Seps chalcide, à prononcer «kalcide», est un lézard méditerranéen à l'allure de serpent : il est effilé et son cou est peu distinct du reste de son corps. Ses pattes atrophiées ne comptent que trois doigts, d'où son autre nom de Seps tridactyle. Son dos très luisant peut être de couleur olive à marron et comporte une dizaine de bandes longitudinales sombres. Il apprécie les espaces herbacés denses, humides mais ensoleillés. Il est également appelé seps trié.



©N. Georges

LE CHARDON À ÉPINGLES

(*Carduus acicularis*)

C'est une plante rare et protégée en région PACA que l'on trouve de manière assez dispersée dans le Bassin d'Aix-en-Provence. Durant les 24 heures de la biodiversité, il a été découvert dans une friche de la Réserve. Il se caractérise par une tige tomenteuse*, c'est-à-dire cotonneuse, en haut de laquelle on remarque une absence de feuilles. Les fleurs roses sont regroupées en de petits capitules* entourés de bractées vertes épineuses et effilées.

L'ORCHIS PYRAMIDAL

(*Anacamptis pyramidalis*)

C'est une orchidée dont les fleurs roses sont groupées en un épi dense, en forme de pyramide en début de floraison, devenant cylindrique par la suite. Dans le prolongement des corolles, on peut voir un fin éperon horizontal. Elle pousse dans les prairies et sur les talus au soleil ou à la mi-ombre.



©J. Tanet



©VR_ÉCO-MED

LA COULEUVRE À ÉCHELONS

(*Rhinechis scalaris*)

C'est un grand serpent méridional qui peut mesurer 1,5 mètre. Son dos brun comporte deux raies noires qui sont complétées, chez les jeunes individus, par des barres transversales évoquant une échelle.

Elle vit dans les milieux chauds et secs comme les garrigues mais aussi près des cultures. C'est une espèce protégée inoffensive pour l'Homme.



LES OISEAUX DES PRAIRIES

Ces trois passereaux sont bien implantés dans la zone agricole et les prairies de la Réserve.

Ils peuvent s'identifier à leurs

gazouillis et à leurs couleurs. Ils se

nourrissent principalement de graines et secondairement d'insectes.

LE CHARDONNET ÉLÉGANT

(*Carduelis carduelis*)

Il émet un gazouillis clair, assez rapide, bien rythmé, avec des finales souvent différentes. Le Chardonnet élégant est très bariolé avec un masque rouge, une tête et un corps blanc, noir et châtain, et une plage jaune vif sur les ailes ;

LE SERIN CINI

(*Serinus serinus*)

Il produit un gazouillis plus aigu, grinçant et très rapide, qui semble s'interrompre brutalement. Le Serin cini est brun et jaune strié ;



©C. Chapurlat

LE VERDIER D'EUROPE

(*Carduelis chloris*)

Le troisième propose un gazouillis plus varié, plus grave et flûté, terminé par un son nasal trainant. Le Verdier d'Europe est vert-jaune et gris.



EUPHORBE EN FAUX OU DENTÉE ?

Deux espèces d'euphorbes se rencontrent dans les friches de la Réserve. Elles sont d'un vert bleuté et leurs ombelles jaunes portent, comme pour toute la famille des Euphorbiaceae, des inflorescences en coupe nommées cyathes. À la cassure, elles libèrent un latex blanc et âcre.

L'EUPHORBE EN FAUX (*Euphorbia falcata*)

Elle possède de larges feuilles, pointues dans l'inflorescence.



©D. Pavon

L'EUPHORBE DENTÉE (*Euphorbia serrata*)

Elle a des feuilles ovales, en forme de cœur, et clairement dentées.



©D. Pavon



©D. Sarrey

LE MURIN DE NATTERER

(*Myotis nattereri*)

C'est une chauve-souris de taille moyenne. Il a un museau rose et un pelage touffu contrasté, beige sur le dos et blanc sur le ventre. De ses longues oreilles relevées à leur extrémité dépasse un tragus effilé, cartilage interne de l'oreille. Il chasse notamment dans les prairies où il capture ses proies posées ou au ras de la végétation.

i LES PAPILLONS DES CHAMPS

Parmi les papillons qui butinent les plantes messicoles de la Réserve, on rencontre :

LE CERCOPE DES PRÉS

(*Philaenus spumarius*)

On aperçoit parfois dans la végétation de petits amas mousseux surnommés crachats de coucou. C'est en fait un insecte qui en est à l'origine. C'est un très bon sauteur qui mesure quelques 6 millimètres et dont la coloration peut être beige à noir avec des taches claires. Lorsque la larve mue vers le stade adulte, elle sécrète cet exsudat pour se protéger contre la déshydratation et les prédateurs. D'autres espèces de cercopes ont également recours à ce procédé.



©Shutterstock



©C. Jackson

LE SOUCI

(*Colias crocea*)

Il est orangé avec une tache noire et une large bande noire sur la bordure externe des ailes (voir ci-dessus) ;

LE CITRON DE PROVENCE

(*Gonepteryx cleopatra*)

Le mâle jaune vif a des ailes antérieures orangées ;

L'AZURÉ BLEU-CÉLESTE

(*Lysandra bellargus*)

Le mâle porte un bleu éclatant et brillant sur le dessus des ailes. (voir page 30)

LES POACÉES

Appelées aussi graminées, elles forment une famille de plantes que nous désignons couramment comme des herbes ou des céréales. Leur tige, ou chaume, est creuse, excepté au niveau des nœuds où s'insèrent les feuilles. Celles-ci portent toujours des nervures parallèles. Leur inflorescence est constituée d'épillets, chacun d'eux étant encadré par deux petites bractées à la forme spécifique, les glumes. Dans les pelouses de la Réserve, on rencontre notamment :

LE DACTYLE AGGLOMÉRÉ (*Dactylis glomerata*)

Il se reconnaît par ses épillets denses dont les inflorescences parfois violacées ont un aspect pelotonné.



©M. Bourrelly

L'AVOINE BARBUE (*Avena barbata*)

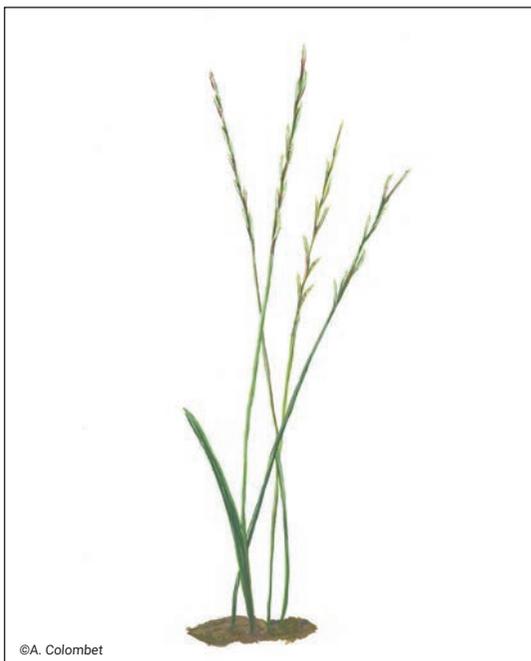
Il a des tiges qui peuvent atteindre 1,5 mètre. Ses épillets sont très ouverts et la partie inférieure de leur enveloppe, divisée en deux, est couverte de longs poils soyeux et se termine par deux pointes.



©A. Colombet

LE BRACHYPODE DE PHÉNICIE (*Brachypodium phoenicoides*)

Il possède de longues feuilles vert bleuâtre qui ont tendance à s'enrouler et des épillets courbés.



©A. Colombet

QUELLE EST CETTE LUZERNE ?

Les luzernes sont de très bons exemples de plantes pratiquant l'ectozoochorie : les formes variées de leurs fruits sont adaptées pour s'accrocher aux poils des animaux qui les disséminent (épines crochues, poils glanduleux). L'examen des gousses s'avère être un bon moyen pour identifier les espèces.

LA LUZERNE LUPULINE (*Medicago lupulina*)

Elle possède de minuscules fleurs jaunes réunies en grappes ovales, semblables aux fleurs des trèfles. Ses gousses sont plates, en forme de rein, et sont constellées de poils terminés par une petite glande.

LA LUZERNE NAINNE (*Medicago minima*)

Elle est de taille très modeste et velue, a des gousses enroulées en une spirale presque invisible qui forme une petite boule couverte d'épines crochues.

LA LUZERNE DE GÉRARD (*Medicago rigidula*)

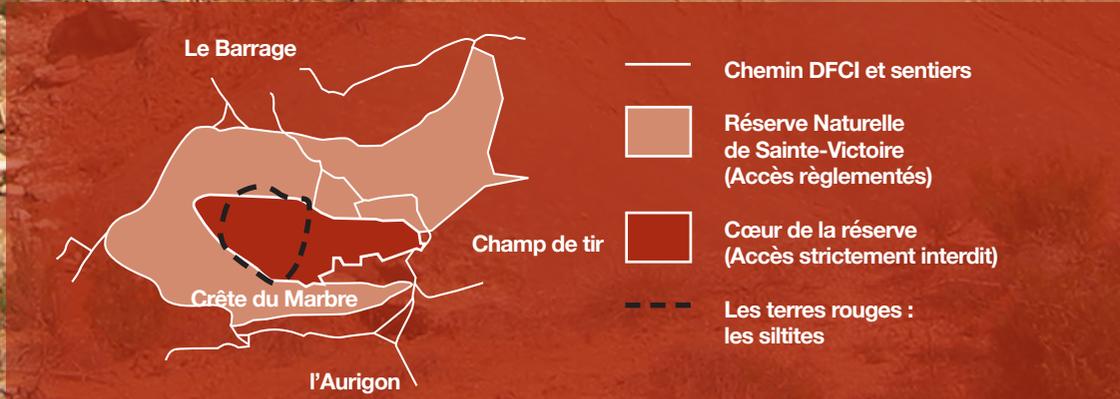
Elle est également petite et velue, a des fleurs jaunes solitaires ou groupées par deux. Ses gousses ont une structure proche de celles de l'espèce précédente, mais avec une surface velue et glanduleuse.

LA LUZERNE ORBICULAIRE (*Medicago orbicularis*)

Elle a de grandes gousses en forme de disque composé d'une spirale plus ou moins aplatie et sans épines.

LA LUZERNE CULTIVÉE (*Medicago sativa*)

Elle a des fleurs violettes et des gousses également en spirale. Beaucoup de luzernes, bien qu'adaptées à l'ectozoochorie, sont dispersées activement par les fourmis granivores.



@N. Bertucelli

LES TERRES ROUGES : LES SILTITES

Au cœur de la Réserve, les couleurs et les formes contrastent profondément avec le calcaire grisâtre de Sainte-Victoire. La zone des Grands-Creux est en effet sillonnée de microreliefs rouges semblables à des dunes, entrecoupés de petits canyons. Ces terrains, de couleur rouge à lie de vin, ont une très faible teneur en calcaire ou en argile. Ils sont constitués essentiellement de débris de quartz, de micas et d'oxyde de fer qui les colorent. Ces couches sédimentaires sont tendres et particulièrement sensibles à l'érosion, ce qui explique qu'elles forment non pas des reliefs denses mais des talus ravinés souvent peu compacts

Les terres rouges (siltites) demeurent pour beaucoup à nu, mais leurs sommets et leurs pentes sont par endroits colonisés par des végétaux. C'est le Pin d'Alep (*Pinus halepensis*) qui les surplombe, le vert de son feuillage tranchant de manière saisissante avec les teintes du sol.

De taille plus modeste mais également remarquable, le Genévrier oxycèdre (*Juniperus oxycedrus*) ou Cade en provençal est un arbrisseau méditerranéen dont les aiguilles portent deux bandes blanches sur le dessus. Ses baies, appelées galbules, sont charnues et rouges. Autrefois, l'huile de Cade était couramment produite dans la région à partir de la combustion des branches. Elle était employée pour ses vertus cicatrisantes et antiseptiques. Certains fours à Cade, les enguentières, de massives constructions en pierre sèche, sont encore visibles dans les campagnes.

Deux autres espèces se dégagent particulièrement dans ce milieu : le Petit genêt d'Espagne (*Genista hispanica*) et le Genêt poilu (*Genista pilosa*), sous-arbrisseaux à fleurs jaunes papilionacées. Le premier possède des épines et de longs poils blancs tandis que le second n'est pas épineux et possède des poils transparents.

En fond de vallons, où coulent parfois des ruisseaux temporaires, croissent des plantes à la recherche de davantage d'humidité comme l'Orme champêtre (*Ulmus minor*).



QUEL EST CE SAINFOIN ?

Les sainfoins sont des plantes de la famille des Fabacées, dont certaines sont cultivées comme plantes fourragères. Ils ont des feuilles composées formées de plus d'une dizaine de folioles et des fleurs blanches à rouges qui forment des grappes allongées. Sur la Réserve, on en rencontre trois espèces.

LE SAINFOIN COUCHÉ

(*Onobrychis supina*)

Il se reconnaît à sa petite taille et à son port. Ses fleurs sont blanc rosé striées de rouge. C'est une espèce vivace.

LE SAINFOIN DES ROCHERS

(*Onobrychis saxatilis*)

C'est une espèce vivace, velue et blanchâtre, à folioles étroites. Ses fleurs sont blanc jaunâtre et veinées de rouge.

LE SAINFOIN TÊTE-DE-COQ

(*Onobrychis caput-galli*)

Il a des fleurs purpurines veinées de rouge. Il peut avoir un port étalé ou dressé et sa tige est poilue. Ses fruits en forme de tête arrondie à la crête constituée de piquants lui ont donné son nom. C'est une espèce annuelle.



©D. Pavon



©A. Chevaux

L'IMMORTELLE

(*Helichrysum stoechas*)

Elle est avant tout reconnaissable à son parfum épicé qui rappelle le curry et embaume l'air lorsque le soleil la réchauffe. Ses tiges souvent dressées et ses fines feuilles allongées et poilues sont d'un vert pâle presque gris. Ses fleurs forment de petits capitules jaune d'or aux fleurons tubuleux. Sur la Réserve, on voit souvent la Thécla de l'Yeuse (*Satyrus ilicis*) butiner dessus, un papillon marron avec une courte queue sur les ailes postérieures.

L'OPHRYS ABEILLE

(*Ophrys apifera*)

C'est une orchidée dont le labelle bombé, brun velouté avec un dessin jaunâtre, ressemble à une abeille posé sur une fleur. Il fait l'effet d'un leurre pour les insectes mâles qui le prennent pour une femelle et participent ainsi à la pollinisation de la plante. Les deux lobes latéraux du labelle forment des bosses poilues sur leur face extérieure et son appendice médian est rabattu vers le dessous. Les sépales sont roses à blanchâtres.



©A. Jean



©A. Colombet

LA GLOBULAIRE BUISSONNANTE

(*Globularia alypum*)

La Globulaire buissonnante est la seule espèce de globulaire formant un arbrisseau ligneux. Ses feuilles sont nombreuses, oblongues et coriaces. Ses fleurs bleues à violettes sont très odorantes et se développent surtout l'hiver.



PIMPRENELLE À FRUITS RÉTICULÉS OU VERRUQUEUX ?

Les sanguisorbes ou pimprenelles sont des plantes herbacées de la famille des rosacées dont l'identification est délicate. Les fleurs et les fruits sont à examiner en particulier. Elles ont des tiges dressées, des feuilles arrondies et dentées.

LA PIMPRENELLE À FRUITS RÉTICULÉS (*Poterium sanguisorba*)

Elle a des inflorescences globuleuses. En haut de l'épi arrondi, les fleurs femelles ont des stigmates rouges à forme échelonnée. En bas, les fleurs mâles possèdent des étamines à longs filets blanchâtres. Les fruits sont réticulés, c'est-à-dire marqués de lignes et de crevasse peu profondes leur donnant un aspect de mailles de filet.



©D. Pavon

LA SANGUISORBE À FRUITS VERRUQUEUX (*Poterium verrucosum*)

C'est une espèce méditerranéenne qui lui ressemble beaucoup. Les fruits sont cependant couverts de petits tubercules convexes, à crêtes arrondies, qui évoquent des verrues.



©F. Dhermain

LE SANGLIER

(*Sus scrofa*)

Principalement forestier, le sanglier est un mammifère qui s'adapte à des milieux variés lorsqu'ils possèdent un couvert végétal. Il recherche également des milieux humides pour boire mais aussi souiller : il se roule dans la boue puis se frotte contre les arbres pour réguler sa température et éliminer les parasites. Les marnes de la Réserve lui offrent, en périodes de pluie, des sols adéquats. Pour échapper à l'Homme, il s'active préférentiellement la nuit et se repose le jour dans une bauge, petit creux ménagé dans un fourré. Sa présence est donc surtout détectable par ses boutsis*, traces qu'il laisse dans sa recherche de nourriture, ainsi que ses empreintes, ses souilles et ses frottis. C'est la plus grosse espèce présente sur la Réserve. Son évolution démographique fait l'objet d'un suivi, ses effectifs augmentant depuis les années 1960.

LA SCABIEUSE ÉTOILÉE

(*Lomelosia stellata*)

C'est une plante annuelle rare en France. De petite taille, avec une hauteur d'une quinzaine de centimètres, elle a un aspect velu blanchâtre. À la base, ses feuilles sont dentées. Le long de la tige, elles sont découpées en petites folioles étroites très échancrées et disposées en rang sur la nervure principale (on parle de feuilles pennées). Ses quelques fleurs bleu-violet forment des têtes hémisphériques, à la base desquelles on remarque des bractées, sortes de petites feuilles, longues et profondément découpées. À la fructification, les involuclles blanches et scabieuses se développent et forment alors un gros capitule caractéristique dépassé par les cinq arêtes calicinales sombres.



©N. Georges



©N. Georges

L'ASTRAGALE HÉRISSE

(*Astragalus echinatus*)

C'est une espèce très rare en France et protégée en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Jusqu'alors inconnue dans les Bouches-du-Rhône, elle a été découverte dans les argiles rouges lors des 24 heures de la biodiversité : l'une des belles surprises de l'inventaire !

Elle a une tige poilue souvent couchée et des feuilles alternes munies de folioles oblongues. Ses petites fleurs purpurines sont réunies en une grappe ovale et dense. Ses fruits gousses hérissées d'écaillés blanches, sont regroupées en têtes. C'est une espèce pionnière qui recherche des milieux à faible concurrence végétale.

Le nom d'astragale n'est pas seulement donné à une plante, mais il désigne également l'os de la cheville qui participe à l'articulation entre le tibia et le pied. Et cet os a été découvert à l'état fossile dans les terres rouges de la Réserve : il appartient au célèbre *Rhabdodon priscus*, dinosaure emblématique de Provence.



LES BROMES

Les bromes sont des plantes herbacées de la famille des poacées (appelées aussi graminées). Leurs inflorescences forment des panicules, grappes lâches constituées d'épillets. Les grains possèdent une petite touffe de poils à leur sommet. Sur la Réserve, on en compte neuf espèces :

LE BROME DES CHAMPS

(*Bromus arvensis*),

LE BROME ÉRIGÉ

(*Bromopsis erecta*),

LE BROME DE MADRID

(*Anisantha madritensis*),

LE BROME MOU

(*Bromus hordeaceus*),

LE BROME DE THOMINE-DESMAZURES

(*Bromus hordeaceus* subsp. *hominei*),

LE BROME RABOTEUX

(*Bromus squarrosus*),

LE BROME RAIDE

(*Anisantha rigida*),

LE BROME STÉRILE

(*Anisantha sterilis*),

LE BROME ROUGE

(*Anisantha rubens*),

Il croît au fond des canyons de marnes. Il s'identifie facilement grâce à sa panicule très dense et dressée qui devient rapidement rouge-violacé.



©A. Chevaux



©S. Richaud



LE PSAMMODROME D'EDWARDS

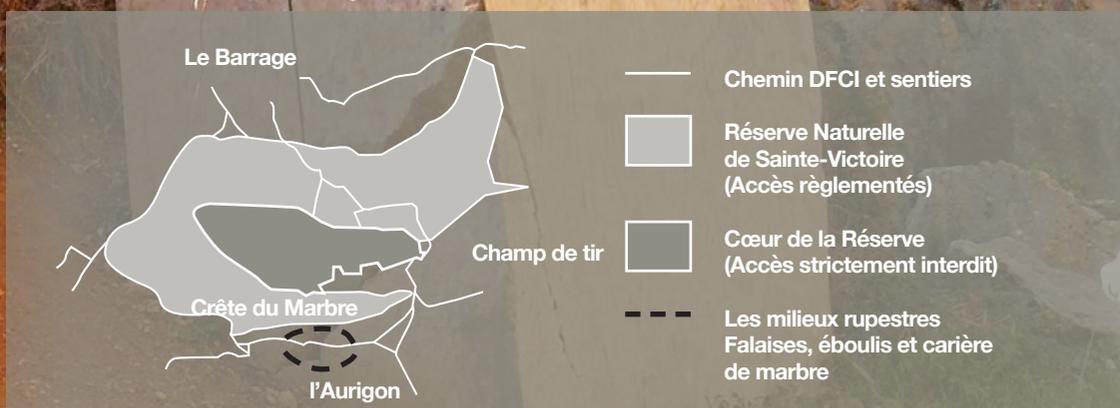
(*Psammmodromus edwardsianus*)

C'est le reptile lézard le plus représenté sur la Réserve. Aussi surnommé Lézard des sables, il est de petite taille et se reconnaît aux lignes jaunâtres longitudinales qu'il porte sur les flancs et le dos. Il est difficilement observable tant il est vif, surtout en pleine chaleur. Étymologiquement, le terme *Psammmodrome* signifie d'ailleurs «qui court sur le sable» en grec.



©A. Chevaux





@J. Bourideys

LES MILIEUX RUPESTRES : FALAISES, ÉBOULIS ET CARRIÈRE DE MARBRE

Les milieux rupestres se définissent par leur substrat rocheux affleurant. Qu'il s'agisse de falaises, de cavités, de dalles rocheuses, ou d'éboulis, leurs sols impliquent une absence de strate arborée. La flore ne s'y développe que de façon très localisée, en particulier dans les fissures, et est adaptée à des conditions de température et de sécheresse particulièrement contraignantes.

Ces milieux sont globalement très présents sur le massif de Sainte-Victoire. Ils ne couvrent en revanche qu'une infime partie de la Réserve, principalement au nord du Ravin de Roques-Hautes et sur la Crête du marbre. Au pied de cette dernière, une carrière de marbre a été en exploitation, du début du 18^e siècle aux années 1930.

Les blocs qui étaient extraits de la marbrière étaient polis puis utilisés dans la construction des sols des maisons aixoises, ou du mobilier urbain encore en service aujourd'hui. Ce marbre, dit du Tholonet, était aussi exporté dans le reste de la France et à l'étranger. C'est ainsi qu'il se retrouve à Versailles où il colore de ses jaunes, rouges, bruns et noirs des cheminées et de nombreux meubles. Les fronts de taille sont toujours bien visibles. Ils représentent un secteur marqué par l'empreinte de l'Homme dans ces milieux rupestres généralement faiblement anthropisés*.

L'AIGLE DE BONELLI

L'AIGLE DE BONELLI (*Hieraaetus fasciatus*)

C'est un rapace caractéristique du pourtour méditerranéen. Il niche sur des escarpements rocheux à proximité des garrigues. En vol, le contraste entre le blanc légèrement strié de noir de son ventre et ses ailes sombres sont caractéristiques. Le dessus brun sombre est orné de deux taches blanches au niveau des épaules qui grandissent avec l'âge. L'espèce est considérée comme en danger en France et en Europe. Les actes illicites de destruction, les dérangements en période de reproduction et la fermeture des paysages font partie des menaces qui pèsent sur lui. Le massif de Sainte-Victoire accueille deux couples, dont l'un niche en bordure de Réserve. Leur domaine vital dépasse les 50 kilomètres carrés.



©J.C. Tempier



©C. Chapurlat



©T. Bieckle

LA NOCTULE DE LEISLER

(*Nyctalus leisleri*)

Comme toutes les chauves-souris du genre *Nyctalus*, la Noctule de Leisler a un large museau plat et des oreilles arrondies. Son tragus, petit pavillon interne à l'oreille, a la forme d'un chapeau de champignon. De taille moyenne, c'est la plus petite noctule française. Ses ailes sont longues et étroites, son pelage dorsal brun-roussâtre et son pelage ventral jaunâtre plus clair. Il s'agit d'une espèce forestière qui habite principalement dans les arbres creux mais a été trouvée, sur la Réserve, à la carrière de marbre.

LE MONTICOLE BLEU

(*Monticola solitarius*)

Il fait partie de la même famille que les grives ou les merles. Sa silhouette peut faire penser à celle du Merle noir (*Turdus merula*), mais il est plus petit et son plumage, bleu ardoisé chez le mâle et brun nuancé de bleu chez la femelle, rend impossible toute confusion. Il se reconnaît aussi à son comportement : sautilllements, hochements de queue, recherche afférée d'insectes parmi les rochers lui donnent un air nerveux. C'est aussi et avant tout un oiseau lié à la pierre, qui niche dans les anfractuosités rocheuses de falaises ou d'éboulis.



©C. Chapurlat



©Shutterstock



©O. Briand

LE MARTINET À VENTRE BLANC

(*Tachymarptis melba*)

À partir d'avril et jusqu'à la fin de l'été, le ciel de la Réserve est rythmé par les puissants cris de crécelle du Martinet à ventre blanc, qui évolue en bande pour chasser ou se livrer à des jeux aériens. Il est près d'une fois et demie plus grand que son cousin le Martinet noir (*Apus apus*). Avec une silhouette en arbalète, son plumage est brun foncé à l'exception de son ventre et de sa gorge, d'un blanc immaculé. C'est un oiseau rupestre qui passe la majeure partie de sa vie en vol et a une préférence pour les climats chauds.

Il niche dans les anfractuosités de la carrière de marbre et rejoint pour l'hiver l'Afrique équatoriale.



LE LÉZARD DES MURAILLES (Podarcis muralis)

Le Lézard des murailles (Podarcis muralis) est un reptile méridional peu craintif qui apprécie les milieux rocailloux et ensoleillés. D'apparence brune à grisâtre, il peut sembler à première vue peu coloré, mais un examen plus attentif du mâle permet de distinguer une série de taches bleu vif sur les flancs ainsi qu'un ocelle bleu cerclé de noir au-dessus de ses pattes antérieures. Des marbrures sombres complètent sa livrée. La femelle porte sur les flancs une bande longitudinale sombre encadrée de clair. Il fréquente les tas de pierres et les rochers où il chasse insectes et araignées et trouve des interstices pour se cacher des prédateurs.

LE VESPÈRE DE SAVI (Hypsugo savii)

C'est un chiroptère méridional qui affectionne les garrigues et les falaises. Il possède de courtes oreilles noires, arrondies vers la pointe. L'épais pelage de son dos, d'un aspect ébouriffé, est brun avec des reflets dorés ou argentés. Son dessous est blanc-crème. Il gîte régulièrement dans des fissures des parois rocheuses, comme c'est le cas sur la Réserve.



LA TARENTE DE MAURÉTANIE (Tarentola mauritanica)

De mœurs nocturnes, la Tarente de Maurétanie est un gecko, reptile de la famille des phyllodactylidées qui se rencontre dans le sud de la France et dans les zones pierreuses de la Réserve. Elle a un corps trapu, des écailles granuleuses, pouvant varier du gris clair au sombre, et de grands yeux dorés à la pupille verticale. Grâce aux lamelles adhésives de ses doigts, elle est capable de se déplacer aisément à la verticale et la tête en bas.

LE FAUCON CRÉCERELLE

LE FAUCON CRÉCERELLE (Falco tinnunculus)

C'est un petit rapace à la longue queue et aux ailes fines et pointues en forme de faux, comme l'évoque son nom. Le mâle a un plumage très contrasté avec une tête gris-bleuté, un dos roux moucheté de noir et une queue grise et noire. La femelle a une teinte plus uniforme de roux barré de noir. Le ventre des deux sexes est crème ponctué de sombre. Comme les autres faucons, le crécerelle à des moustaches noires. Il pratique souvent le vol stationnaire ou Saint-Esprit lorsqu'il chasse.

La série de sons aigus qu'il émet comme cri d'alarme ou en période de reproduction lui aurait valu son qualificatif. Il niche la plupart du temps dans une paroi rocheuse, comme sur la Réserve où il peut notamment s'observer dans la carrière.



LA PICRIDE PAUCIFLORE

LA PICRIDE PAUCIFLORE (*Picris pauciflora*)

Elle fait partie de la famille des astéracées comme les pissenlits. Peu commune sur le département, elle se reconnaît à ses fleurs jaunes groupées en capitules entourées de petites feuilles (bractées) courbées en forme de nacelle et portée s par un long pédoncule renflé. La plante est rêche au toucher.



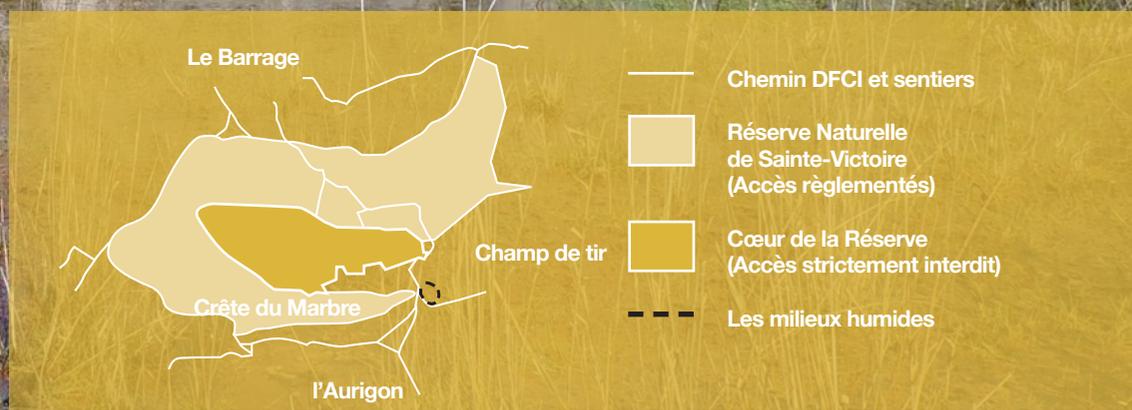
LE GAILLET SÉTACÉ (*Galium setaceum*)

C'est une plante présente sur la Réserve qui est peu commune dans les Bouches-du-Rhône. Il se différencie du Gaillard à trois cornes par ses petites feuilles pointues, dressées et rugueuses, et par la couleur de ses fleurs. Ces petites fleurs pourpres de moins d'un millimètre de diamètre forment des inflorescences lâches et donnent des fruits sphériques hérissés de poils blancs.





©J. Bourdeys



© J. Bourdeys

LES MILIEUX HUMIDES

À l'époque du Crétacé supérieur, il y a plus de 66 millions d'années, le bassin d'Aix-en-Provence était une plaine parcourue par de nombreux cours d'eau et ponctuée de lacs. C'est dans les roseaux installés sur les limons des berges que venaient pondre les dinosaures. Cet ancien paysage fluvio-lacustre est fort différent de celui que nous connaissons aujourd'hui : d'importants reliefs se sont créés et l'eau n'est désormais plus omniprésente. Bien qu'elle soit toujours aussi essentielle, sa place sur la Réserve se cantonne à des ruisseaux temporaires en fond de vallons qui disparaissent en période de sécheresse. Au Sud-Est de la Réserve, une source alimentée par la mise en eau du barrage de Bimont permet l'écoulement d'un ruisseau quasi-permanent, affluent du Bayon.

La végétation qui borde les ruisseaux, la ripisylve, abrite une biodiversité bien différente de celle des garrigues et des pelouses. Elle est composée d'espèces à feuilles caduques dont le développement maximum a lieu en été, contrairement aux autres formations végétales citées, dominées par des espèces à feuilles coriaces et à l'optimum printanier.

Ici, l'humidité de l'air ou du sol favorise l'installation de plantes hygrophiles. Certaines essences d'arbres particulièrement amatrices de cette ressource s'y développent, générant des formations boisées parfois compactes.

C'est ainsi que les ripisylves de la Réserve rassemblent des peupliers blancs (*Populus alba*) et noirs (*Populus nigra*). Sont également présentes des espèces des haies et des bois, comme le Cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*), l'Aubépine à un style (*Crataegus monogyna*) et la Clématite des haies (*Clematis vitalba*), une plante grimpante. Ça et là, se rencontre le Saule blanc (*Salix alba*). Au-delà du caractère humide du milieu, sous l'ombrage des arbres, les espèces sciaphiles trouvent aussi leur place.

Les ruisseaux et leurs abords possèdent une faune spécifique, mais ils accueillent aussi quantité d'animaux qui viennent s'y ressourcer passagèrement avant de repartir dans leurs habitats respectifs.



LES PLANTES DES BORDS DE L'EAU

LE ROSEAU

(*Phragmites australis*)

Il croît dans la vase où ses rhizomes s'enracinent en profondeur. Il forme des roselières plus ou moins denses très appréciées de la faune et fort utiles pour l'épuration de l'eau. De sa grande tige dressée, partent à la verticale des feuilles pointues et nervurées. Son inflorescence brun-violacé a l'apparence d'un long plumeau qui s'agite dans le vent.



LE SCIRPE-JONG

(*Scirpoides holoschoenus* subsp. *holoschoenus*)

Il est également très reconnaissable avec ses touffes compactes de tiges vert foncé terminées en pointe. Ses fleurs sont groupées en inflorescences sphériques de couleur marron.

LA PRÊLE TRÈS RAMEUSE

(*Equisetum ramosissimum*)

Elle produit des touffes de tiges fines qui n'ont pas de feuilles à proprement parler : des graines entourent les nœuds d'insertion présents tout au long de la tige. Ces graines possèdent des dents noires étroites surlignées de blanc.



© J.O. Méric

Cratoneuron filicinum



© J.C. Méric

Eucladium verticillatum

LE CRAPAUD COMMUN

(*Bufo bufo*)

C'est un amphibien possédant un corps trapu et une large tête au museau arrondi. Ses yeux ont un iris doré ou cuivré et une pupille horizontale qui lui permet de bien voir dans l'obscurité. Sa peau, brunâtre à rougeâtre, est très verruqueuse. À l'arrière de ses yeux, il possède deux bosses légèrement obliques qui correspondent à ses glandes parotoïdes, capables de sécréter une substance toxique pour dissuader les prédateurs. Il ne rejoint l'eau que pendant la période de reproduction. Il s'abrite dans un trou durant le jour et part chasser à l'affût au crépuscule. Comme il n'a pas de sac vocal externe, le chant du mâle est assez faible.



© J.C. Templier



LA FLORE DES SUINTEMENTS CALCAIRES

Parmi les végétaux, les mousses et les hépatiques sont deux embranchements qui regroupent des plantes dépourvues de vaisseaux et de racines. Elles possèdent des rhizoïdes qui leur permettent de s'accrocher au substrat et ont un cycle vital différent des plantes dites vasculaires. Elles sont très liées aux milieux humides. À l'entrée de la réserve, les talus au bord de la rivière principale hébergent une flore des suintements calcaires avec des mousses et des hépatiques comme :

LE CRATÉNEURON À FRONDE CENDRÉE

(*Cratoneuron filicinum*)

Il est pourvu de rameaux en forme de triangle;

LA CAMPYLIE À FEUILLE DORÉE

(*Campylium chrysophyllum*)

Elle possède des feuilles effilées;

L'EUCLADIUM VERTICILLÉ

(*Eucladium verticillatum*)

Il est pourvu de feuilles ovales-oblongues asymétriques à leur base;

LA «TUFFEUSE DE SOUTHBY»

(*Southbya tophacea*)

Elle possède des feuilles jaune-vert arrondies insérées de manière opposée le long de la tige;

LA LOPHOSI TOURBILLONNANTE

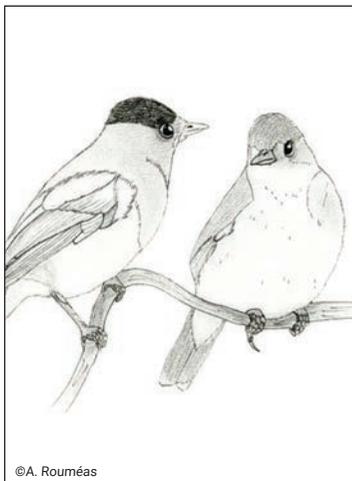
(*Mesoptychia turbinata*)

Elle a des feuilles pointues.



©C. Agnès

Rossignol philomène



©A. Rouméas

Fauvette à tête noire



OISEAUX CHANTEURS

Aux abords du ruisseau principal de la Réserve, deux espèces se font particulièrement remarquer par leurs chants mélodieux dès l'arrivée des beaux jours :

LA FAUVETTE À TÊTE NOIRE (*Sylvia atricapilla*)

Elle est reconnaissable à sa calotte noire chez le mâle et rousse chez la femelle, commence par un babil rapide pour terminer par un forte flûté. Son chant fait penser à deux pierres qui s'entrechoquent.

LE ROSSIGNOL PHILOMÈNE (*Luscinia megarhynchos*)

Il a le corps allongé brun-roussâtre et beige et possède un répertoire très varié : il répète plusieurs fois les mêmes motifs, tour à tour durs ou roulés. En début de phrase, il utilise régulièrement un crescendo ralenti et flûté typique. Il est l'un des rares



LES PIPISTRELLES

Ce sont des chauves-souris qui chassent souvent au-dessus des points d'eau où volent de nombreux insectes. Le genre se reconnaît au museau, aux ailes et aux pattes sombres, au pelage brun et aux oreilles petites et arrondies. Leur corps est inférieur à 6 centimètres et leur envergure est d'une vingtaine de centimètres.



©Shutterstock

LA PIPISTRELLE COMMUNE (*Pipistrellus pipistrellus*)

Elle est la plus représentée sur la Réserve.

LA PIPISTRELLE DE NATHUSIUS (*Pipistrellus nathusii*)

LA PIPISTRELLE PYGMÉE (*Pipistrellus pygmaeus*)

Elles ne sont différenciées que par les spécialistes d'après la mesure des doigts ou l'observation de la dentition. Un moyen, plus simple, consiste à réaliser une détermination acoustique grâce à des détecteurs d'ultrasons : chaque espèce émet des signaux spécifiques (écholocation), inaudibles pour l'Homme.



©J.M. Bompard

LA PIPISTRELLE DE KUHLE (*Pipistrellus kuhlii*)

C'est la plus fréquente dans le département des Bouches-du-Rhône.



LIBELLULE OU DEMOISELLE ?

Les insectes que l'on nomme couramment libellules correspondent à l'ordre des odonates. Celui-ci comprend en réalité les libellules mais aussi les demoiselles. Les anisoptères, ou libellules au sens strict, ont de gros yeux composés généralement joints et des ailes perpendiculaires au corps au repos. Les zygoptères, ou demoiselles, sont plus grêles et replient les ailes lorsqu'elles se posent.

LE CORDULÉGAstre ANNÉLÉ (*Cordulegaster boltonii*)

C'est un anisoptère que l'on peut reconnaître grâce à son abdomen noir cerclé de taches jaunes alternativement épaisses et fines.



©N. Moulin

LE CALOPTÉRYX VIERGE (*Calopteryx virgo*)

C'est un zygoptère commun dont le mâle est vert-bleu métallique avec des ailes presque entièrement bleu sombre. La femelle est vert-jaune et a des ailes brunâtres plus claires : on parle de dimorphisme sexuel car ils sont différents.



©P. Goudin



LA RONCE ET LES PAPILLONS

LA RONCE À FEUILLE D'ORME (*Rubus ulmifolius*)

C'est un arbrisseau autour duquel gravitent de nombreux insectes, pour certains spécifiques. C'est notamment la plante hôte de la chenille du Nacré de la ronce (*Brenthis daphne*), qui se nourrit presque exclusivement de ses feuilles. Elle est blanche striée de lignes sombres et possède des pointes jaune-orangé. Le papillon adulte a des ailes arrondies orange vif ornées de lignes et de points marron foncé.



©B. Huynh-Tan

LE SYLVAIN AZURÉ (*Limenitis reducta*)

L'adulte a le dos des ailes noir-bleuté taché de blanc. Il fait partie de la faune qui vient volontiers butiner les fleurs des ronciers et faire une halte sur leurs feuilles.



©A. Chevaux



©A. Chevaux

L'ÉCREVISSE À PATTES BLANCHES

(*Austropotamobius pallipes*)

C'est un crustacé d'eau douce qui rappelle un petit homard et dont la couleur peut varier du bronze au brun. C'est la teinte pâle de sa face ventrale, notamment au niveau des pinces, qui lui a donné son nom. Elle possède une série d'épines à l'arrière du sillon cervical, c'est-à-dire à la frontière de la tête et du thorax, qui sont soudées. Elle porte aussi une épine à l'arrière de l'œil. Elle se dissimule dans des cavités ou sous des racines pendant la journée et s'active la nuit. L'espèce a disparu de certaines régions de France, mais reste localement abondante dans le sud-est. Dans les Bouches-du-Rhône, le Domaine départemental de Roques-Hautes est l'un des deux seuls secteurs où sa présence est connue. Elle requiert une eau d'excellente qualité, bien oxygénée, de température fraîche et stable. La situation locale de l'Écrevisse à pattes blanches reste fragile, car elle n'a colonisé qu'une faible longueur de linéaire et reste exposée à de multiples risques, comme l'introduction d'une espèce invasive, l'Écrevisse américaine (*Orconectes limosus*) encore absente de la Réserve ou bien la détérioration de son milieu.



©C. Guichard



©A. Chevaux





©G. Michel

LA FORÊT MIXTE

La forêt mixte représente moins de 10 % de la Réserve. Sa surface est réduite du fait de l'incendie de 1989 et d'une forte exploitation de la ressource en bois par l'Homme durant les siècles derniers. La forêt actuelle a peut-être été préservée grâce à une proportion plus importante de litière et d'humidité à cet endroit, qui a pu favoriser une croissance plus rapide des arbres. Elle se trouve sur le secteur nord de la Réserve et s'étend au-delà.

Il s'agit d'une forêt peu dense, ponctuée de nombreuses trouées où affleure le calcaire et où perce le soleil. On la nomme yeuseraie* car le Chêne vert (*Quercus ilex*) y est principalement représenté. Une autre essence du genre, le Chêne pubescent (*Quercus pubescens*), pousse en sa compagnie, mais c'est surtout le Pin d'Alep (*Pinus halepensis*) qui domine à leurs côtés. Là où la lumière est importante, s'épanouit la Filaire à feuilles étroites (*Phillyrea angustifolia*), un arbuste méditerranéen aux rameaux gris-verdâtre dont le port et le feuillage rappellent l'Olivier (*Olea europaea*) et qui fait partie de la même famille. On y trouve également le Nerprun alaterne (*Rhamnus alaternus*), reconnaissable à ses feuilles cireuses souvent dentées et dont les bordures cartilagineuses apparaissent translucides lorsqu'elles sont observées à contrejour. Quelques Cormiers (*Sorbus domestica*) composent aussi le boisement.

La forêt est un écosystème complexe et riche. Les arbres à cavités, le bois mort et la litière du sol représentent des espaces importants pour la faune. Il y vit un cortège d'animaux, en particulier d'insectes saprophytes qui se nourrissent de matières organiques mortes et participent ainsi au cycle de la matière.



LE SPHINX DU CHÊNE VERT

LE SPHINX DU CHÊNE VERT (*Marumba quercus*)

C'est un papillon de nuit d'assez grande envergure. La couleur et la forme des ailes de l'adulte le font ressembler à une feuille morte. La chenille a une livrée verte striée de traits obliques clairs et une corne postérieure. Comme chez de nombreux papillons, elle est inféodée à une famille, un genre, ou une espèce de plantes pour subvenir à ses besoins. On parle de plante hôte.



La chenille du Sphinx du Chêne vert se nourrit de feuilles de chênes, avec une préférence pour le Chêne vert (*Quercus ilex*). L'adulte, lui, a une courte durée de vie et ne s'alimente pas.



LA GARANCE VOYAGEUSE

(*Rubia peregrina*)

C'est une plante vivace rampante et grimpante qui peut s'élever à plus d'un mètre. Ses feuilles sont lancéolées*, coriaces et pourvues d'aiguillons sur la nervure médiane et les bords. Cet équipement lui permet de s'accrocher aux poils des animaux qui favorisent ainsi sa dispersion, d'où son nom aventurier. Elle a de discrètes inflorescences jaune pâle aux pétales en pointe. La racine de la garance sert depuis des millénaires à teindre les étoffes. C'est principalement une autre espèce, la Garance des teinturiers (*Rubia tinctorum*), qui était employée pour sa couleur rouge, mais la Garance voyageuse est également une plante tinctoriale qui livre un résultat plus rosé.

L'ASPERGE SAUVAGE

(*Asparagus acutifolius*)

Elle se remarque facilement par ses tiges souples, couvertes de petits rameaux filiformes rappelant des feuilles, qui se dressent en panache parfois à plus d'un mètre de hauteur. Souvent accueillie comme une mauvaise herbe par les jardiniers, ses jeunes pousses peuvent pourtant se consommer en début d'année de la même façon que les asperges cultivées.



LA GENETTE COMMUNE

(*Genetta genetta*)

C'est un petit mammifère carnivore dont l'allure et le pelage gris fauve tacheté de lignes noires peuvent faire penser à un chat. Son corps est cependant bien plus effilé, son museau plus pointu et ses pattes plus courtes. Sa queue annelée de noir est pratiquement aussi longue que son corps, ce qui la fait mesurer près d'un mètre. Dans la région, elle apprécie surtout les forêts de chênes verts (*Quercus ilex*) et pubescents (*Quercus pubescens*). Elle chasse notamment dans les arbres et peut établir son gîte dans leurs creux ou à leur sommet. C'est un animal solitaire strictement nocturne. Durant les 24 heures de la biodiversité, un crottier a été découvert par les chiroptérologues dans leur recherche des chauves-souris. La première observation de cette espèce dans le massif a été réalisée en 2003.





«CAMPONOTE AILIER» OU «CRÉMATOGASTRE À BOUCLIER» ?

Ce sont des fourmis à la tête et au thorax rougeâtres. Tous deux forestiers et méditerranéens, ils vivent en général dans le même milieu et on peut les observer sur un même tronc.

Le camponote ailier est plus grand et a un abdomen ovale.

Le crématogastre à bouclier a quant à lui un abdomen en pointe qu'il relève lorsqu'il se sent en danger pour adopter une posture intimidante, contrairement aux autres espèces qui le baissent entre leurs pattes.

Lors des 24 heures de la biodiversité, le «Camponote ailier» a été rencontré sur la Réserve mais n'a pas été vu dans son milieu de prédilection, la forêt. Il est pourtant fort possible qu'il s'y trouve !

LE « CAMPONOTE AILIER » (Camponotus lateralis)



©C. Lebas

LE « CRÉMATOGASTRE À BOUCLIER »

(Crematogaster scutellaris)



©C. Lebas

LE LOUP GRIS (Canis lupus)

Autrefois, le loup gris parcourait le massif de Sainte-Victoire. Les derniers individus ont disparu des Bouches-du-Rhône à la fin du 19^e siècle. Depuis 2012, en raison de la restauration des conditions favorables à sa présence, il amorçe son retour.

VU

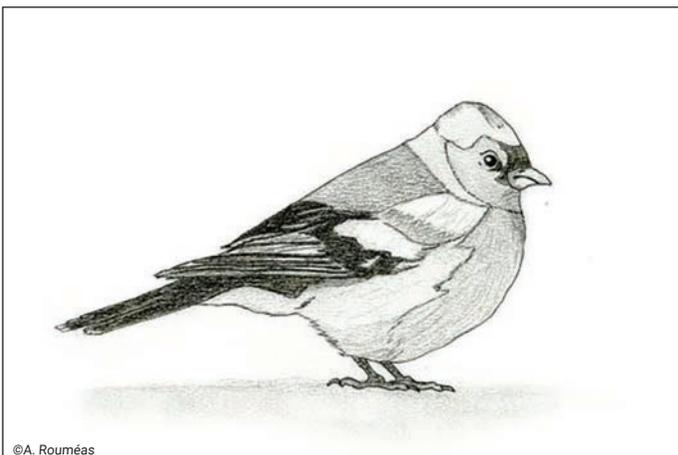


@C. Chapurlat

LE PINSON DES ARBRES

(Fringilla coelebs)

Avec son ventre saumoné et son casque gris, le Pinson des arbres est une espèce commune des boisements. Il est sédentaire dans les régions méridionales, ce qui n'est pas le cas plus au nord où il est contraint de migrer en période hivernale.



©A. Rouméas



@F. Dhermain

LA FOUINE

(Martes foina)

Elle a une silhouette longiligne et un pelage brun-gris qui laisse apparaître des poils plus clairs. Sur la gorge, elle porte une bavette blanche qui s'étend jusque sur le haut de ses pattes. Sa truffe est rosâtre et sa queue est longue et touffue. C'est un mammifère Mustelidées omnivore qui apprécie les fruits. Elle est nocturne et gîte dans des cavités d'arbre ou des pierriers.



LE TMARUS DE STANTON

LE TMARUS DE STANTON (*Tmarus staintoni*)

C'est une araignée appartenant à la famille des araignées-crabes. De taille moyenne jusqu'à 6 millimètres, il est gris tacheté de noir. Il se caractérise par un tubercule unique à l'arrière de l'abdomen, rappelant une queue, et par la position de ses pattes antérieures resserrées. Il se rencontre dans le Sud de la France lorsqu'il chasse à l'affût le long d'un tronc, d'une branche ou d'une brindille. Sur la Réserve, il peut être observé dans tous les milieux arborés.



©A. Bounias-Delacour



©A. Chevaux

LE LIMODORE À FEUILLES AVORTÉES

(*Limodorum abortivum*)

C'est une orchidée de l'ombre qui mesure plusieurs dizaines de centimètres. Sa tige robuste et violette, qui ne possède pas de feuilles mais des écailles, n'est pas sans rappeler une asperge. Elle ne produit pas de chlorophylle et puise ses ressources dans la racine des arbres.

DANS LES TROUÉES

CISTE BLANC OU À FEUILLES DE SAUGE ?

Ces deux arbrisseaux de la famille des cistacées ont un feuillage persistant et poussent dans les garrigues et les espaces clairs de la forêt.



©DR_ÉCO-MED

LE CISTE À FEUILLES DE SAUGE (*Cistus salviifolius*)

Il a des feuilles gaufrées et vertes, qui rappellent celles de la Sauge. Ses fleurs sont blanches et non chiffonnées.



©DR_ÉCO-MED

LE CISTE BLANC (*Cistus albidus*)

Il possède des feuilles elliptiques blanches et cotonneuses sur les deux faces. Son nom vient de la couleur de ses feuilles et non de ses fleurs, qui sont roses et ont un aspect chiffonné.



GERMANDRÉE PETIT-CHÊNE OU TOMENTEUSE ?

LA GERMANDRÉE PETIT-CHÊNE (*Teucrium chamaedrys*)

C'est une petite herbacée velue gazonnante. Son nom est lié à la forme dentée de ses feuilles. Ses fleurs, groupées en épi, ont à la base un calice rouge sombre terminé par cinq dents. Comme chez les autres Lamiaceae, ses pétales roses ou pourprés sont soudés. C'est une espèce des bois, des lisières et des garrigues à chêne kermès.



©D. Payon

LA GERMANDRÉE TOMENTEUSE (*Teucrium polium*)

Elle a également des feuilles crénelées, mais elles sont plus petites, très duveteuses et presque blanches. Elle se reconnaît facilement à son importante pilosité et à ses fleurs blanches groupées en têtes arrondies. Elle croît dans les milieux rocaillieux secs et ouverts.



©D. Payon



©N. Georges

LA STÉHÉLINE DOUTEUSE

(*Stachelina dubia*)

C'est une asteracée formant un petit buisson aux tiges rameuses dont les feuilles étroites de couleur cendrée possèdent un dessous duveteux. Ses fleurs violettes forment des capitules cylindriques allongés. Leur base est entourée d'une collerette d'écaillés pourpres et verdâtres. Cette partie de la fleur est nommée involucre : il s'agit du regroupement de ses bractées, sortes de petites feuilles. À la fin de la floraison, des aigrettes blanches apparaissent au bout des graines.

LE SILÈNE D'ITALIE

(*Silene italica*)

C'est une plante vivace et velue. Il possède plusieurs tiges pouvant mesurer 60 centimètres, peu feuillues mais dotées d'une rosette basale. Ses fleurs blanches sont enveloppées à leur base d'un calice nervuré très allongé et légèrement renflé au bout. Les pétales sont divisés en deux lobes et les étamines et les styles dépassent longuement de la corolle. Les fleurs forment des grappes lâches.



©C. Epicoco



©C. Gurchard

GLOSSAIRE

Calice : Ensemble des sépales. Le calice est le premier verticille floral.

Connexivum : Chez les Hémiptères Hétéroptères, le connexivum est la bordure aplatie de l'abdomen qui dépasse latéralement sous les hémélytres.

Corymbe : Inflorescence dont les fleurs sont toutes dans le même plan mais qui s'insèrent sur la tige à des niveaux différents.

Cymbalisation : Chant des cigales mâles, destiné à attirer les femelles.

Elytres : Ailes antérieures des coléoptères, fortement sclérifiées.

Evapotranspiration : Quantité d'eau transpirée par les plantes.

Feuilles alternes : Feuilles isolées et insérées à des niveaux différents sur une tige ou un rameau.

Feuilles linéaires : Feuilles étroites et allongées.

Feuilles opposées : Feuilles disposées par deux au même niveau sur la tige ou le rameau.

Feuilles verticillées : Feuilles réunies par trois ou plus au même niveau, en cercle autour de la tige.

Folioles : Chaque division du limbe d'une feuille composée.

Gastre : Partie postérieure, plus ou moins globuleuse de l'abdomen des fourmis.

Hygrophiles : Un organisme est dit hygrophile lorsque l'humidité est nécessaire à son bon développement.

Inflorescence : Disposition des fleurs sur la tige d'une plante.

Lucifuge : Animaux qui évitent la lumière.

Nervures alaires : Épaississements tubulaires chitineux de l'aile des insectes (contient les nerfs et les trachées où circule le sang).

Ocelle : Œil simple des arthropodes, ou tache arrondie qui sert de leurre ou de moyen d'intimidation sur la peau, les ailes et les plumes d'autres animaux.

Oviscapte : Appendice abdominal à l'aide duquel certains insectes femelles déposent leurs œufs.

Plantes annuelles : Plantes dont le cycle de vie ne dure qu'une année.

Plantes bulbeuses : Plante dont le cycle de vie persiste au-delà d'une année grâce à la présence d'un organe de stockage de «nourriture» : le bulbe.

Espèce pionnière : Une des premières formes de vie qui colonisent ou recolonisent un espace écologique donné.

Pronotum : Partie supérieure du prothorax des insectes.

Pupillé : Point au centre de l'ocelle situé sur la peau, les ailes et les plumes d'autres animaux.

Rémiges : Grande plume rigide de l'aile d'un oiseau.

Saprophytes : Se dit des organismes qui se nourrissent de matière organique morte.

Sciaphiles : Plante qui aime l'ombre.

Stipules : Pièces foliaires au nombre de deux en forme de feuilles réduites situées de part et d'autre du pétiole.

Striduler : Émettre des signaux sonores.

Thermorégulation : Mécanisme qui permet à l'organisme de conserver une température.

INDEX

Aigle de Bonelli	46	Écureuil roux	17
Aphyllanthe de Montpellier	16	Empuse ou Mante religieuse	17
Araignée Clotho	17	Engoulevent d'Europe	16
Araignée coccinelle	26	Euphorbe en faux	36
Aristoloché pistoloche	18	Faucon crécerelle	47
Ascalaphe	26	Fauvette	22
Asperge sauvage	58	Fourmis moissonneuses	28
Astragale hérissé	41	Fouine	59
Barbitiste languedocien	21	Fourmigrils	18
Bromes	42	Fumana	19
«Camponote ailier»	59	Gaillet sétacé	48
«Crématogastre à bouclier»	59	Garance voyageuse	58
«Cataglyphe coureur»	28	Genette commune	58
Chants des pelouses sèches	27	Germadrée petit-chêne ou tomenteuse	61
Chardon à épingles	35	Globulaire buissonnante	40
Chevreuil	34	Hélianthème	19
Cigale	21	Immortelle	40
Circaète Jean-le-Blanc	29	Iris des garrigues	20
Ciste blanc ou à feuilles de sauge	60	«Punaise sombre d'Helper»	27
Coris de Montpellier	26	La flore des suintements calcaires	52
Couleuvre à échelons	35	Lapin	27
Couleuvre de Montpellier	19	Lézard des murailles	47
Crapaud commun	52	Lézard ocellé	28
Criquet hérisson	28	Lézard vert occidental	19
Criquet printanier	21	Libellule ou demoiselle	53
«Dictyle nassette»	17	Lièvre	27
«Divalès à quatre tâches»	19	Limodore à feuilles avortées	60
Ecrevisse à pattes blanches	54	Loup gris	59
Écume d'insecte	36	Luzerne	37

Magicienne dentelée	30	Scabieuse étoilée	41
Martinet à ventre blanc	46	Scolopendre annelée	18
Monticole bleu	46	Scorpion noir à queue jaune ou languedocien	23
Murin de Natterer	36	Seps chalcide	34
Muscari à toupet ou de Madrid	20	Silène d'Italie	61
Noctule de Leisler	46	Sphinx du Chêne vert	58
Œdipode grenadine ou framboisine	29	Stéhéline douteuse	61
Oiseaux chanteurs	53	Tarente de Maurétanie	47
Oiseaux des prairies	35	Thym	16
Ophrys abeille	40	Tmarus de Stainton	60
Orchis pyramidal	35	Tourteau et Nigelle	29
Orobanche	18	Vélézia raide	27
Orpin	22	Vespère de Savi	47
Panicaut et Zygène	29		
Papillons des champs	36		
Papillons des garrigues	23		
Perdrix rouge	26		
Phasme espagnol et Dorycnie	20		
Picride pauciflore	48		
Pie-grièche méridionale	16		
Pimprenelle à fruits réticulés ou verruqueux	41		
Pinson des arbres	59		
Pipistrelles	53		
Plantes des bords de l'eau	52		
Plantes messicoles	34		
Poacées	37		
Potentille	19		
Papillons des pelouses sèches	31		
Processionnaire du Pin	21		
Psammodrome d'Edwards	42		
Romarin	16		
Ronce et papillons	54		
Sainfoin	40		
Sanglier	41		

LISTE DES ESPÈCES OBSERVÉES : LA FLORE ET LA FAUNE



FLORE

PLANTES TERRESTRES NON VASCULAIRES

BRYIDÉS (BRYOPHYTES/MOUSSES)

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
DICRANALES		
Dicranacées	<i>Dicranella howei</i> Renaud & Cardot, 1893	«Dicranelle de Howe»
Fissidentacées	<i>Fissidens dubius</i> P.Beauv., 1805	«Fisside variable»
HYPNALES		
Amblystégiacées	<i>Campyliadelphus chrysophyllus</i> (Brid.) R.S.Chopra	Campylie à feuille dorée
	<i>Cratoneuron filicinum</i> (Hedw.) Spruce, 1867	Craténeurion à fronde cendrée
Brachythéciacées	<i>Homalothecium aureum</i> (Spruce) H.Rob., 1962	«Homalothèce doré»
	<i>Homalothecium lutescens</i> (Hedw.) H.Rob., 1962	«Homalothèce bourbeux»
	<i>Oxyrrhynchium hians</i> (Hedw.) Loeske, 1907	«Oxyrrhynche fendu»
	<i>Plasteurhynchium meridionale</i> (Schimp.) M.Fleisch., 1925	«Pasteurhynche méridional»
	<i>Rhynchostegium riparioides</i> (Hedw.) Cardot, 1913	«Rhynchosège des rives»
	<i>Scorpiurium circinatum</i> (Bruch) M.Fleisch. & Loeske, 1907	«Scorpiure circulaire»
Hylocomiacées	<i>Ctenidium molluscum</i> (Hedw.) Mitt., 1869	«Cténide noueux»
Hypnacées	<i>Hypnum cupressiforme</i> var. <i>lacunosum</i> Brid., 1801	«Hypne faux-cyprès creux»
ENCALYPTALES		
Encalyptacées	<i>Encalypta vulgaris</i> Hedw., 1801	«Encalypte commune»
GRIMMIALES		
Grimmiacées	<i>Grimmia dissimulata</i> E. Maier, 2002	«Grimmie discrète»
	<i>Grimmia orbicularis</i> Bruch ex Wilson, 1844	«Grimmie cyclamen»
	<i>Schistidium crassipilum</i> H.H.Blom, 1996	«Schistide épais»
ORTHOTRICHALES		
Orthotrichacées	<i>Orthotrichum affine</i> Schrad. ex Brid., 1801	«Orthotriche fin»
	<i>Orthotrichum cupulatum</i> Hoffm. ex Brid., 1801	«Orthotriche à cupules»
	<i>Orthotrichum tenellum</i> Bruch ex Brid., 1827	«Orthotriche délicat»
	<i>Zygodon rupestris</i> Schimp. ex Lorentz, 1865	«Zygodon rupestre»

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
POTTIALES		
Pottiacées	<i>Cinclidotus fontinaloides</i> (Hedw.) P.Beauv., 1805	«Clinclidote des sources»
	<i>Didymodon fallax</i> (Hedw.) R.H.Zander, 1978	«Didymodon trompeur»
	<i>Didymodon vinealis</i> (Brid.) R.H.Zander, 1978	«Ddymodon des vignes»
	<i>Eucladium verticillatum</i> (With.) Bruch & Schimp., 1846	Eucladium verticillé
	<i>Syntrichia calcicola</i> J.J.Amann, 1918	«Syntriche calcicole»
	<i>Tortella nitida</i> (Lindb.) Broth., 1902	«Tortelle éclatante»
	<i>Tortella squarrosa</i> (Brid.) Limpr., 1888	«Tortelle boutonneuse»
	<i>Tortula muralis</i> Hedw., 1801	«Tortule murale»
	<i>Tortula subulata</i> Hedw., 1801	«Tortule subulette»
	<i>Trichostomum crispulum</i> Bruch, 1829	«Trichostome frisotté»
	<i>Weissia condensa</i> (Voit) Lindb., 1863	«Weissia compacte»
MARCHANTIIDÉS (HÉPATIQUES)		
JUNGERMANNIALES		
Arnelliacées	<i>Southbya tophacea</i> (Spruce) Spruce, 1850	«Tufeuse de Southby»
Jungermanniacées	<i>Mesoptychia turbinata</i> (Raddi) L.Söderstr. & Vána, 2012	Lophosie tourbillonnante
PORELLALES		
Frullaniacées	<i>Frullania dilatata</i> (L.) Dumort., 1835	«Frullanie étendue»
Radulacées	<i>Radula complanata</i> (L.) Dumort., 1831	«Radule aplanie»
PLANTES TERRESTRES VASCULAIRES		
ÉQUISÉTIDÉS (PTÉRIDOPHYTES/PRÊLES)		
ÉQUISÉTALES		
Equisétacées	<i>Equisetum ramosissimum</i> Desf., 1799	Prêle très rameuse, Prêle rameuse
POLYPODIIDÉS (PTÉRIDOPHYTES/FOUGÈRES)		
POLYPODIALES		
Aspleniacées	<i>Asplenium ceterach</i> L., 1753	Cétérach
	<i>Asplenium petrarchae</i> (Guérin) DC., 1815	Doradille dwwarque
	<i>Asplenium ruta-muraria</i> L., 1753	Doradille rue des murailles, Rue des murailles
	<i>Asplenium trichomanes</i> L., 1753	Capillaire des murailles, Fausse capillaire, Capillaire rouge, Asplénie

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
Pteridacées	<i>Adiantum capillus-veneris</i> L., 1753	Capillaire de Montpellier, Cheveux de Vénus, Capillaire Cheveu-de-Vénus
PINIDÉS (GYMNOSPERMES/CONIFÈRES)		
CUPRESSALES		
Cupressacées	<i>Juniperus oxycedrus</i> subsp. <i>oxycedrus</i> L., 1753	Genévrier oxycèdre, Cèdre piquant
	<i>Juniperus phoenicea</i> subsp. <i>phoenicea</i> L., 1753	Genévrier rouge
PINALES		
Pinacées	<i>Pinus brutia</i> Ten., 1830	Pin de Calabre
	<i>Pinus halepensis</i> Mill., 1768	Pin d'Alep, Pin blanc, Pin blanc de Provence
MAGNOLIIDÉS (ANGIOSPERMES/PLANTES A FLEURS)		
LILIANÉES (MONOCOTYLÉDONES)		
Amaryllidacées	<i>Allium rotundum</i> L., 1762	Ail arrondi
	<i>Allium sphaerocephalon</i> L., 1753	Ail à tête ronde
	<i>Narcissus assoanus</i> Dufour, 1830	Narcisse à feuilles de jonc
Asparagacées	<i>Anthericum liliago</i> L., 1753	Phalangère à fleurs de lis, Phalangère petit-lis, Bâton de Saint Joseph, Anthéricum à fleurs de Lis
	<i>Aphyllanthes monspeliensis</i> L., 1753	Aphyllanthe de Montpellier, Œillet-bleu-de-Montpellier, Bragalou
	<i>Asparagus acutifolius</i> L., 1753	Asperge sauvage
	<i>Loncomelos narbonense</i> (L.) Raf., 1840	Ornithogale de Narbonne
	<i>Muscari comosum</i> (L.) Mill., 1768	Muscari à toupet, Muscari chevelu
	<i>Muscari matritensis</i> Ruíz Rejón, L. Pascual, C.Ruíz Rejón, Valdés & J.L.Oliv., 1985	Muscari de Madrid
	<i>Ornithogalum angustifolium</i> L., 1753	Dame-d'onze-heures
Colchicacées	<i>Colchicum longifolium</i> Castagne, 1845	Colchique de Naples
Cyperacées	<i>Carex flacca</i> Schreb., 1771	Laïche glauque, Langue-de-pic
	<i>Carex halleriana</i> subsp. <i>halleriana</i> Asso, 1779	Laïche de Haller
	<i>Carex humilis</i> Leyss., 1758	Laïche humble
	<i>Scirpoides holoschoenus</i> subsp. <i>holoschoenus</i> (L.) Soják, 1972	Scirpe-jonc
Iridacées	<i>Iris lutescens</i> Lam., 1789	Iris jaunâtre
Juncacées	<i>Juncus articulatus</i> L., 1753	Jonc à fruits luisants, Jonc à fruits brillants

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
Juncacées	<i>Juncus bufonius</i> L., 1753	Jonc des crapauds
	<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Jonc glauque
Orchidacées	<i>Anacamptis pyramidalis</i> (L.) Rich., 1817	Orchis pyramidal, Anacamptis en pyramide
	<i>Limodorum abortivum</i> (L.) Sw., 1799	Limodore, Limodore sans feuille
	<i>Ophrys apifera</i> Huds., 1762	Ophrys abeille
Poacées	<i>Aegilops geniculata</i> Roth, 1797	Égilope ovale, Égilope ovoïde
	<i>Aegilops neglecta</i> Req. ex Bertol., 1835	Égilope négligée, Égilope à trois arêtes
	<i>Aegilops triuncialis</i> L., 1753	Égilope à trois arêtes, Égilope de trois pouces
	<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère
	<i>Anisantha madritensis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome de Madrid
	<i>Anisantha rigida</i> (Roth) Hyl., 1945	Brome raide
	<i>Anisantha rubens</i> (L.) Nevski, 1934	Brome rouge
	<i>Anisantha sterilis</i> (L.) Nevski, 1934	Brome stérile
	<i>Avena barbata</i> Pott ex Link, 1799	Avoine barbue
	<i>Avena sterilis</i> L., 1762	Avoine à grosses graines
	<i>Bothriochloa ischaemum</i> (L.) Keng, 1936	Barbon pied-de-poule, Bothriochloa Ischème
	<i>Brachypodium distachyon</i> (L.) P.Beauv., 1812	Brachypode à deux épis, Brachypode des bois
	<i>Brachypodium phoenicoides</i> (L.) Roem. & Schult., 1817	Brachypode de Phénicie
	<i>Brachypodium retusum</i> (Pers.) P.Beauv., 1812	Brachypode rameux
	<i>Bromopsis erecta</i> (Huds.) Fourr., 1869	Brome érigé
	<i>Bromus arvensis</i> L., 1753	Brome des champs
	<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	Brome mou
	<i>Bromus hordeaceus</i> subsp. <i>thominei</i> (Hardouin) Braun-Blanq., 1929	Brome de Thomine-Desmazures
	<i>Bromus squarrosus</i> L., 1753	Brome raboteux
	<i>Catapodium rigidum</i> (L.) C.E.Hubb., 1953	Pâturin rigide, Desmazérie rigide
	<i>Cynodon dactylon</i> (L.) Pers., 1805	Cynodon dactyle
<i>Dactylis glomerata</i> subsp. <i>hispanica</i> (Roth) Nyman, 1882	Dactyle d'Espagne	

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
Poacées	<i>Deschampsia media</i> (Gouan) Roem. & Schult., 1817	Canche moyenne, Canche à feuilles de jonc
	<i>Festuca occitanica</i> (Litard.) Auquier & Kerguélen, 1975	Fétuque d'Occitanie
	<i>Gastridium ventricosum</i> (Gouan) Schinz & Thell., 1913	Gastridie
	<i>Hainardia cylindrica</i> (Willd.) Greuter, 1967	Lepture cylindrique
	<i>Helictochloa bromoides</i> (Gouan) Romero Zarco, 2011	Avoine Brome
	<i>Hordeum murinum</i> L., 1753	Orge sauvage, Orge Queue-de-rat
	<i>Koeleria vallesiana</i> subsp. <i>vallesiana</i> (Honck.) Gaudin, 1808	Koellerie du Valais
	<i>Lolium perenne</i> L., 1753	Ivraie vivace
	<i>Lolium rigidum</i> subsp. <i>rigidum</i> Gaudin, 1811	Ivraie à épi serré
	<i>Melica ciliata</i> subsp. <i>ciliata</i> L., 1753	Mélique ciliée
	<i>Melica ciliata</i> subsp. <i>magnolii</i> (Godr. & Gren.) K.Richt., 1890	Mélique de Magnol
	<i>Melica minuta</i> var. <i>minuta</i> L., 1767	Mélique pyramidale
	<i>Phleum nodosum</i> L., 1759	Fléole de Bertoloni
	<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Roseau
	<i>Piptatherum miliaceum</i> (L.) Coss., 1851	Piptathère faux Millet
	<i>Poa annua</i> L., 1753	Pâturin annuel
	<i>Poa bulbosa</i> L., 1753	Pâturin bulbeux
	<i>Poa compressa</i> L., 1753	Pâturin comprimé, Pâturin à tiges aplaties
	<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun, Gazon d'Angleterre
	<i>Rostraria cristata</i> (L.) Tzvelev, 1971	Fausse fléole, Rostraria à crête, Koellerie fausse Fléole
	<i>Schedonorus arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824	Fétuque Roseau
	<i>Sesleria caerulea</i> (L.) Ard., 1763	Seslérie blanchâtre, Seslérie bleue
	<i>Stipa offneri</i> Breistr., 1950	Stipe d'Offner
<i>Vulpia ciliata</i> Dumort., 1824	Vulpie ambiguë, Vulpie ciliée	

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
Poacées	<i>Vulpia unilateralis</i> (L.) Stace, 1978	Vulpie unilatérale
MAGNOLIANÉES (DICOTYLÉDONES ARCHAÏQUES)		
Aristolochiacées	<i>Aristolochia pistolochia</i> L., 1763	Pistoloche
RANUNCULANÉES (DICOTYLÉDONES VRAIES)		
Papaveracées	<i>Fumaria parviflora</i> Lam., 1788	Fumeterre à petites fleurs
	<i>Papaver rhoeas</i> L., 1753	Coquelicot
Ranunculacées	<i>Adonis annua</i> L., 1753	Goutte de sang, Adonis annuelle, Adonis d'automne
	<i>Clematis flammula</i> L., 1753	Clématite brûlante
	<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies, Herbe aux gueux
	<i>Delphinium consolida</i> L., 1753	Dauphinelle Consoude
	<i>Nigella damascena</i> L., 1753	Nigelle de Damas, Herbe de Capucin
	<i>Ranunculus arvensis</i> L., 1753	Renoncule des champs, Chausse-trappe des blés
	<i>Ranunculus bulbosus</i> L., 1753	Renoncule bulbeuse
ASTERANÉES (DICOTYLÉDONES VRAIES «SUPÉRIEURES»)		
Adoxacées	<i>Viburnum tinus</i> L., 1753	Viorne tin, Fatamot
Apiacées	<i>Bupleurum baldense</i> Turra, 1764	Buplèvre du Mont Baldo, Buplèvre opaque
	<i>Daucus carota</i> subsp. <i>carota</i> L., 1753	Carotte sauvage
	<i>Eryngium campestre</i> L., 1753	Chardon Roland, Panicaut champêtre
	<i>Foeniculum vulgare</i> Mill., 1768	Fenouil sauvage
	<i>Scandix australis</i> subsp. <i>grandiflora</i> (L.) Thell., 1926	Scandix du Midi
	<i>Scandix pecten-veneris</i> subsp. <i>pecten-veneris</i> L., 1753	Scandix Peigne-de-Vénus
	<i>Seseli tortuosum</i> L., 1753	Séséli tortueux
	<i>Tordylium maximum</i> L., 1753	Tordyle majeur
	<i>Torilis africana</i> var. <i>heterophylla</i> (Guss.) Reduron, 2008	Torilis à feuilles dimorphes
Araliacées	<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grim pant
Astéracées	<i>Anthemis arvensis</i> L., 1753	Anthémis des champs, Camomille sauvage
	<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Pâquerette

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
Astéracées	<i>Bombycilaena erecta</i> (L.) Smoljan., 1955	Gnaphale dressé, Micrope droit, Micrope érigé, Micropus dressé, , Cotonnière dressée
	<i>Carduus acicularis</i> Bertol., 1829	Chardon à épingles, Chardon à aiguilles
	<i>Carduus nigrescens</i> subsp. <i>nigrescens</i> Vill., 1779	Chardon noircissant
	<i>Carduus pycnocephalus</i> L., 1763	Chardon à tête dense, Chardon à capitules denses
	<i>Carlina lanata</i> L., 1753	Carlina laineuse
	<i>Centaurea aspera</i> L., 1753	Centaurée rude
	<i>Centaurea benedicta</i> (L.) L., 1763	Chardon béni
	<i>Centaurea collina</i> L., 1753	Centaurée des collines
	<i>Centaurea melitensis</i> L., 1753	Centaurée de Malte
	<i>Centaurea paniculata</i> L., 1753	Centaurée à panicule, Centaurée paniculée
	<i>Centaurea solstitialis</i> L., 1753	Centaurée du solstice
	<i>Chondrilla juncea</i> L., 1753	Chondrille à tige de jonc, Chondrille effilée
	<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs, Chardon des champs
	<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé
	<i>Crepis bursifolia</i> L., 1753	Crépide à feuilles de capselle
	<i>Crepis foetida</i> subsp. <i>foetida</i> L., 1753	Crépide fétide
	<i>Crepis foetida</i> subsp. <i>rhoeadifolia</i> (M.Bieb.) Celak., 1871	Crépide à feuilles de Pavot
	<i>Crepis micrantha</i> Czerep., 1964	Crépide à petites fleurs
	<i>Crepis pulchra</i> L., 1753	Crépide élégante, Crépide jolie
	<i>Crepis sancta</i> (L.) Bornm., 1913	Crépide de Nîmes
	<i>Crepis vesicaria</i> subsp. <i>taraxacifolia</i> (Thuill.) Thell. ex Schinz & R.Keller, 1914	Crépide à feuilles de pissenlit, Barkhausie à feuilles de Pissenlit
	<i>Crupina vulgaris</i> Cass., 1817	Crupine commune, Crupine vulgaire
	<i>Dittrichia viscosa</i> (L.) Greuter, 1973	Inule visqueuse
	<i>Echinops ritro</i> L., 1753	Échinops, Chardon bleu
	<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Vergerette du Canada
<i>Erigeron sumatrensis</i> Retz., 1810	Vergerette de Barcelone	
<i>Eupatorium cannabinum</i> subsp. <i>cannabinum</i> L., 1753	Chanvre d'eau	

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
Astéracées	<i>Filago pyramidata</i> L., 1753	Cotonnière spatulée, Cotonnière à feuilles spatulées
	<i>Hedypnois rhagadioloides</i> (L.) F.W.Schmidt, 1795	Hedypnois faux rhagadiole, Bonne-nuit-les-petits, Hédipnois de Crète
	<i>Helichrysum stoechas</i> (L.) Moench, 1794	Immortelle, Immortelle jaune
	<i>Hypochaeris glabra</i> L., 1753	Porcelle glabre, Porcelle des sables
	<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	Porcelle enracinée
	<i>Inula montana</i> L., 1753	Inule des montagnes
	<i>Jacobaea erucifolia</i> (L.) P.Gaertn., B.Mey. & Scherb., 1801	Séneçon à feuilles de Roquette
	<i>Lactuca perennis</i> L., 1753	Laitue vivace, Lâche
	<i>Lactuca serriola</i> L., 1756	Laitue scariote, Escarole
	<i>Leontodon hirtus</i> L., 1759	Liondent de Villars
	<i>Onopordum illyricum</i> L., 1753	Onopordon d'Illyrie
	<i>Pallenis spinosa</i> (L.) Cass., 1825	Pallénis épineux
	<i>Phagnalon sordidum</i> (L.) Rchb., 1831	Phagnalon repoussant
	<i>Picnomon acarna</i> (L.) Cass., 1826	Cirse acarna
	<i>Picris hieracioides</i> subsp. <i>hieracioides</i> L., 1753	Herbe aux vermisseaux
	<i>Picris pauciflora</i> Willd., 1803	Picride pauciflore, Picride à fleurs peu nombreuses
	<i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	Piloselle officinale
	<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh., 1800	Pulicaire dysentérique
	<i>Reichardia picroides</i> (L.) Roth, 1787	Cousteline
	<i>Rhaponticum coniferum</i> (L.) Greuter, 2003	Centaurée pomme-de-pin
	<i>Scorzonera hirsuta</i> L., 1771	Scorsonère à feuilles poilues, Scorsonère hirsute
	<i>Senecio gallicus</i> Vill., 1785	Séneçon de Gaule, Séneçon de France
	<i>Senecio vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i> L., 1753	Séneçon commun
	<i>Silybum marianum</i> (L.) Gaertn., 1791	Chardon marie, Chardon marbré
	<i>Sonchus asper</i> subsp. <i>asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron piquant
	<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	Laiteron potager, Laiteron lisse
	<i>Staehelina dubia</i> L., 1753	Stéhéline douteuse
	<i>Taraxacum obovatum</i> (Waldst. & Kit. ex Willd.) DC., 1809	Pissenlit à feuilles obovales

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
Astéracées	<i>Tragopogon porrifolius</i> subsp. <i>porrifolius</i> L., 1753	Salsifis du Midi
	<i>Tyrimnus leucographus</i> (L.) Cass., 1826	Tyrimne
	<i>Urospermum dalechampii</i> (L.) Scop. ex F.W.Schmidt, 1795	Urosperme de Daléchamps
	<i>Urospermum picroides</i> (L.) Scop. ex F.W.Schmidt, 1795	Urosperme fausse Picride
	<i>Xanthium orientale</i> subsp. <i>italicum</i> (Moretti) Greuter, 2003	Lampourde d'Italie
Boraginacées	<i>Anchusa italica</i> Retz., 1779	Buglosse d'Italie, Buglosse azurée
	<i>Buglossoides arvensis</i> subsp. <i>arvensis</i> (L.) I.M.Johnst., 1954	Buglosse des champs
	<i>Cynoglossum creticum</i> Mill., 1768	Cynoglosse de Crête, Cynoglosse peint
	<i>Echium vulgare</i> L., 1753	Vipérine commune, Vipérine vulgaire
	<i>Neatostema apulum</i> (L.) I.M.Johnst., 1953	Grémil des Pouilles
	<i>Pardoglossum cheirifolium</i> (L.) Barbier & Mathez, 1973	Cynoglosse à feuilles de Giroflée
Campanulacées	<i>Campanula erinus</i> L., 1753	Campanule Erinus, Campanule à petites fleurs
Caprifoliacées	<i>Centranthus calcitrapae</i> (L.) Duf., 1811	Centranthe chausse-trappe, Centranthe Chausse-trape
	<i>Centranthus ruber</i> (L.) DC., 1805	Centranthe rouge, Valériane rouge
	<i>Knautia integrifolia</i> (L.) Bertol., 1836	Knautie à feuilles entières
	<i>Lomelosia stellata</i> (L.) Raf., 1838	Scabieuse étoilée
	<i>Lonicera implexa</i> Aiton, 1789	Chèvrefeuille des Baléares
	<i>Scabiosa atropurpurea</i> var. <i>maritima</i> (L.) Fiori, 1903	Scabieuse maritime
	<i>Valerianella discoidea</i> (L.) Loisel., 1810	Mâche discoïde, Mâche à disque
Convolvulacées	<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des haies, Vrillée
	<i>Convolvulus cantabrica</i> L., 1753	Liseron des monts Cantabriques, Herbe de Biscaye
Cornacées	<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	Cornouiller sanguin, Sanguine
Gentianacées	<i>Blackstonia perfoliata</i> subsp. <i>perfoliata</i> (L.) Huds., 1762	Chlorette
	<i>Centaurium pulchellum</i> (Sw.) Druce, 1898	Érythrée élégante

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
Gentianacées	<i>Centaurium tenuiflorum</i> subsp. <i>acutiflorum</i> (Schott) Zeltner, 1970	Petite-centaurée à petites fleurs
Lamiacées	<i>Ajuga chamaepitys</i> (L.) Schreb., 1773	Bugle jaune, Bugle petit-pin, Petite Ivette
	<i>Clinopodium acinos</i> (L.) Kuntze, 1891	Calament acinos, Thym basilic, Clinopode des champs, Petit Basilic
	<i>Clinopodium nepeta</i> subsp. <i>nepeta</i> (L.) Kuntze, 1891	Calament
	<i>Marrubium vulgare</i> L., 1753	Marrube commun, Marrube vulgaire
	<i>Prunella hyssopifolia</i> L., 1753	Brunelle à feuilles d'hysope
	<i>Rosmarinus officinalis</i> L., 1753	Romarin, Romarin officinal
	<i>Salvia verbenaca</i> L., 1753	Sauge fausse-verveine
	<i>Sideritis provincialis</i> (Jord. & Fourr. ex Rouy) Coulomb & J.M.Tison, 2010	Crapaudine de Provence
	<i>Teucrium botrys</i> L., 1753	Germandrée botryde
	<i>Teucrium chamaedrys</i> L., 1753	Germandrée petit-chêne, Chênette
	<i>Teucrium polium</i> subsp. <i>polium</i> L., 1753	Germandrée Polium
	<i>Thymus embergeri</i> Roussine, 1952	Thym d'Emberger
	<i>Thymus vulgaris</i> L., 1753	Thym commun, Farigoule
	Malvacées	<i>Malva setigera</i> Spenn., 1829
Oleacées	<i>Jasminum fruticans</i> L., 1753	Jasmin jaune, Jasmin d'été
	<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	Troëne, Raisin de chien
	<i>Olea europaea</i> L., 1753	Olivier d'Europe
	<i>Phillyrea angustifolia</i> L., 1753	Alavert à feuilles étroites
	<i>Phillyrea latifolia</i> L., 1753	Alavert à feuilles larges, Filaria à larges feuilles
Orobanchacées	<i>Bartsia trixago</i> L., 1753	Bellardie, Bartsie trixago, Bellardie Germandrée
	<i>Odontites luteus</i> subsp. <i>luteus</i> (L.) Clairv., 1811	Odontitès jaune
	<i>Odontites viscosus</i> (L.) Clairv., 1811	Euphraise visqueuse, Odontitès visqueux
	<i>Orobanche alba</i> Stephan ex Willd., 1800	Orobanche du thym, Orobanche blanche
	<i>Orobanche gracilis</i> Sm., 1798	Orobanche grêle, Orobanche à odeur de Girofle
	<i>Orobanche reticulata</i> Wallr., 1825	Orobanche réticulée
	<i>Phelipanche rosmarina</i> (Beck) Banfi, Galasso & Soldano, 2005	Orobanche du Romarin

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
Plantaginacées	<i>Chaenorrhinum minus</i> subsp. <i>minus</i> (L.) Lange, 1870	Petite linaire, Petit Chaenorrhinum
	<i>Chaenorrhinum rubrifolium</i> (Robill. & Castagne ex DC.) Fourr., 1869	Petite linaire à feuilles rougeâtres, Linaire à feuilles rougeâtres
	<i>Globularia alypum</i> L., 1753	Globulaire buissonnante
	<i>Kickxia spuria</i> (L.) Dumort., 1827	Linaire bâtarde, Velvete, Kickxia bâtarde
	<i>Linaria repens</i> (L.) Mill., 1768	Linaire rampante
	<i>Linaria simplex</i> (Willd.) DC., 1805	Linaire simple
	<i>Linaria supina</i> (L.) Chaz., 1790	Linaire couchée
	<i>Plantago lagopus</i> L., 1753	Plantain queue de lièvre, Plantain Pied-de-lièvre
	<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures
	<i>Plantago maritima</i> subsp. <i>serpentina</i> (All.) Arcang., 1882	Plantain serpentifère
	<i>Plantago sempervirens</i> Crantz, 1766	Œil de chien, Plantain toujours vert
	<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	Véronique des champs, Velvete sauvage
Rubiacées	<i>Asperula cynanchica</i> L., 1753	Herbe à l'esquinancie, Aspérule des sables
	<i>Crucianella latifolia</i> L., 1753	Crucianelle à feuilles larges
	<i>Galium corrudifolium</i> Vill., 1779	Gaillet à feuilles d'Asperge
	<i>Galium parisiense</i> L., 1753 (s. str.)	Gaillet de Paris
	<i>Galium setaceum</i> Lam., 1788	Gaillet sétacé
	<i>Galium timeroi</i> Jord., 1846	Gaillet de Timéroy, Gaillet de Jordan
	<i>Galium tricorutum</i> Dandy, 1957	Gaillet à trois cornes
	<i>Galium verticillatum</i> Danthoine ex Lam., 1788	Gaillet verticillé
	<i>Rubia peregrina</i> subsp. <i>peregrina</i> L., 1753	Petite garance
	<i>Sherardia arvensis</i> L., 1753	Rubéole des champs, Gratteron fleuri
	<i>Valantia muralis</i> L., 1753	Vaillantie des murs
Scrophulariacées	<i>Verbascum boerhaviai</i> L., 1767	Molène de Boerhaave, Molène de mai
	<i>Verbascum sinuatum</i> L., 1753	Molène sinuée
	<i>Verbascum thapsus</i> L., 1753	Molène bouillon-blanc, Herbe de saint Fiacre
Solanacées	<i>Solanum villosum</i> Mill., 1768	Morelle poilue
Verbenacées	<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	Verveine officinale

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
CARYOPHYLLANÉES (DICOTYLÉDONES VRAIES «SUPÉRIEURES»)		
Caryophyllacées	<i>Arenaria leptoclados</i> (Rchb.) Guss., 1844	Sabline à parois fines, Sabline grêle
	<i>Arenaria serpyllifolia</i> L., 1753 (s. str.)	Sabline à feuilles de serpolet, Sabline des murs
	<i>Cerastium pumilum</i> Curtis, 1777	Céaiste nain
	<i>Dianthus godronianus</i> Jord., 1855	Oeillet de Godron
	<i>Minuartia mediterranea</i> (Ledeb. ex Link) K.Maly, 1908	Alsine du Midi
	<i>Petrorhagia prolifera</i> (L.) P.W.Ball & Heywood, 1964	Oeillet prolifère, Petrorhagie prolifère
	<i>Sagina apetala</i> Ard., 1763	Sagine apétale, Sagine sans pétales
	<i>Silene italica</i> (L.) Pers., 1805	Silène d'Italie
	<i>Silene nocturna</i> L., 1753	Silène nocturne
	<i>Velezia rigida</i> L., 1753	Vélézia raide
Polygonacées	<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	Renouée des oiseaux, Renouée Traînasse
	<i>Rumex conglomeratus</i> Murray, 1770	Patience agglomérée, Oseille agglomérée
Primulacées	<i>Coris monspeliensis</i> L., 1753	Coris de Montpellier
	<i>Lysimachia foemina</i> (Mill.) U.Manns & Anderb., 2009	Mouron bleu
	<i>Lysimachia linum-stellatum</i> L., 1753	Astérolinon
	<i>Samolus valerandi</i> L., 1753	Samole de Valerand, Mouron d'eau
ROSANÉES (DICOTYLÉDONES VRAIES «SUPÉRIEURES»)		
Anacardiacees	<i>Pistacia terebinthus</i> L., 1753	Pistachier térébinthe, Pudis
Brassicacées	<i>Aethionema saxatile</i> subsp. <i>saxatile</i> (L.) R.Br., 1812	Aéthionéma des rochers
	<i>Alyssum alyssoides</i> (L.) L., 1759	Alysson à calice persistant
	<i>Arabis collina</i> Ten., 1815	Arabette des collines, Arabette des murailles
	<i>Arabis planisiliqua</i> (Pers.) Rchb., 1838	Arabette à fruits aplatis, Arabette des bois
	<i>Biscutella lima</i> Rchb., 1832	Lunetière
	<i>Bunias erucago</i> L., 1753	Bunias fausse-roquette, Roquette des champs
	<i>Capsella bursa-pastoris</i> subsp. <i>bursa-pastoris</i> (L.) Medik., 1792	Bourse à pasteur
	<i>Clypeola jonthlaspi</i> L., 1753	Clypéole jonthlaspi
	<i>Diplotaxis erucoides</i> (L.) DC., 1821	Diplotaxe fausse-roquette, Roquette blanche
	<i>Hornungia petraea</i> (L.) Rchb., 1838	Hornungie des pierres, Hutchinsie des pierres
	<i>Isatis tinctoria</i> L., 1753	Pastel des teinturiers, Herbe de saint Philippe
	<i>Lepidium draba</i> L., 1753	Passerage drave, Pain-blanc

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
Brassicacées	<i>Rapistrum rugosum</i> subsp. <i>rugosum</i> (L.) All., 1785	Ravaniscle
	<i>Sinapis arvensis</i> L., 1753	Moutarde des champs, Raveluche
	<i>Sisymbrium officinale</i> (L.) Scop., 1772	Moutarde
Cistacées	<i>Cistus albidus</i> L., 1753	Ciste blanc, Ciste mâle à feuilles blanches
	<i>Cistus salviifolius</i> L., 1753	Ciste à feuilles de sauge, Mondré
	<i>Fumana ericifolia</i> Wallr., 1840	Hélianthème de Spach
	<i>Fumana procumbens</i> (Dunal) Gren. & Godr., 1847	Fumana à tiges retombantes, Fumana vulgaire, Hélianthème nain
	<i>Fumana thymifolia</i> (L.) Spach ex Webb, 1838	Fumana à feuilles de thym, Hélianthème à feuilles de thym
	<i>Fumana viridis</i> (Ten.) Font Quer	Fumana vert
	<i>Helianthemum apenninum</i> (L.) Mill., 1768	Hélianthème des Apennins, Hélianthème blanc, Herbe à feuilles de Polium
	<i>Helianthemum hirtum</i> (L.) Mill., 1768	Hélianthème hérissé
	<i>Helianthemum italicum</i> (L.) Pers., 1806	Hélianthème d'Italie
	<i>Helianthemum salicifolium</i> (L.) Mill., 1768	Hélianthème à feuilles de saule
Euphorbiacées	<i>Euphorbia characias</i> subsp. <i>characias</i> L., 1753	Euphorbe des garrigues
	<i>Euphorbia exigua</i> L., 1753	Euphorbe fluette
	<i>Euphorbia falcata</i> L., 1753	Euphorbe en faux, Euphorbe à cornes en faucille
	<i>Euphorbia helioscopia</i> L., 1753	Euphorbe réveil matin, Herbe aux verrues
	<i>Euphorbia peplus</i> L., 1753	Euphorbe omblette, Essule ronde
	<i>Euphorbia serrata</i> L., 1753	Euphorbe dentée
Fabacées	<i>Anthyllis vulneraria</i> subsp. <i>rubriflora</i> Arcang., 1882	Anthyllide à fleurs rouges
	<i>Argyrolobium zanonii</i> (Turra) P.W.Ball, 1968	Argyrolobe de Linné
	<i>Astragalus echinatus</i> Murray, 1770	Astragale hérissé
	<i>Astragalus hamosus</i> L., 1753	Astragale à gousses en hameçon
	<i>Astragalus monspessulanus</i> L., 1753	Astragale de Montpellier, Esparcette bâtarde
	<i>Astragalus stella</i> Gouan, 1773	Astragale étoilé, Astragale en étoile
	<i>Bituminaria bituminosa</i> (L.) C.H.Stirt., 1981	Trèfle bitumeux, Trèfle bitumineux
	<i>Coronilla glauca</i> L., 1755	Coronille glauque
	<i>Coronilla juncea</i> L., 1753	Coronille à tige de jonc, Coronille à allure de Jonc
	<i>Coronilla minima</i> subsp. <i>lotoides</i> (W.D.J.Koch) Nyman, 1878	Coronille faux Lotier

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
Fabacées	<i>Coronilla scorpioides</i> (L.) W.D.J.Koch, 1837	Coronille scorpion
	<i>Dorycnium hirsutum</i> (L.) Ser., 1825	Dorycnium hirsute, Dorycnie hirsute
	<i>Dorycnium pentaphyllum</i> subsp. <i>pentaphyllum</i> Scop., 1772	Dorycnie à cinq feuilles
	<i>Genista hispanica</i> subsp. <i>hispanica</i> L., 1753	Petit Genêt d'Espagne
	<i>Genista pilosa</i> L., 1753	Genêt poilu, Genêt velu, Genette
	<i>Hippocrepis biflora</i> Spreng., 1815	Hippocrévide à deux fleurs
	<i>Hippocrepis ciliata</i> Willd., 1808	Hippocrépis cilié
	<i>Hippocrepis comosa</i> L., 1753	Hippocrepis à toupet, Fer-à-cheval
	<i>Lotus glaber</i> Mill., 1768	Lotier à feuilles ténues
	<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline, Minette
	<i>Medicago minima</i> (L.) L., 1754	Luzerne naine
	<i>Medicago monspeliaca</i> (L.) Trautv., 1841	Luzerne de Montpellier
	<i>Medicago orbicularis</i> (L.) Bartal., 1776	Luzerne orbiculaire
	<i>Medicago polymorpha</i> L., 1753	Luzerne polymorphe, Luzerne à fruits nombreux
	<i>Medicago rigidula</i> (L.) All., 1785	Luzerne de Gérard, Luzerne rigide
	<i>Melilotus officinalis</i> (L.) Lam., 1779	Mélilot officinal, Mélilot jaune
	<i>Onobrychis caput-galli</i> (L.) Lam., 1779	Sainfoin Tête-de-coq
	<i>Onobrychis saxatilis</i> (L.) Lam., 1779	Sainfoin des rochers, Esparcette des rochers
	<i>Onobrychis supina</i> (Chaix ex Vill.) DC., 1805	Sainfoin couchée, Esparcette couchée
	<i>Ononis minutissima</i> L., 1753	Bugrane très grêle
	<i>Ononis natrix</i> L., 1753	Bugrane jaune, Bugrane fétide
	<i>Ononis reclinata</i> L., 1763	Bugrane à fleurs pendantes
	<i>Ononis spinosa</i> subsp. <i>antiquorum</i> (L.) Arcang., 1882	Bugrane des anciens
	<i>Quercus coccifera</i> L., 1753	Chêne Kermès
	<i>Quercus ilex</i> L., 1753	Chêne vert
	<i>Quercus pubescens</i> Willd., 1805	Chêne pubescent
	<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Robinier faux-acacia, Carouge
	<i>Scorpiurus subvillosus</i> L., 1753	Scorpiure
	<i>Spartium junceum</i> L., 1753	Genêt d'Espagne, Spartier à tiges de jonc
	<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	Trèfle champêtre, Trèfle jaune, Trance
	<i>Trifolium lappaceum</i> L., 1753	Trèfle fausse-bardane

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
Fabacées	<i>Trifolium scabrum</i> subsp. <i>scabrum</i> L., 1753	Trèfle scabre
	<i>Trigonella gladiata</i> Steven ex M.Bieb., 1808	Trigonelle armée, Trigonelle à fruits en glaive
	<i>Ulex parviflorus</i> Pourr., 1788	Ajonc à petites fleurs, Ajonc de Provence
	<i>Vicia hybrida</i> L., 1753	Vesce hybride
	<i>Vicia narbonensis</i> L., 1753	Vesce de Narbonne
	<i>Vicia pannonica</i> var. <i>purpurascens</i> (DC.) Ser., 1825	Vesce striée
	<i>Vicia parviflora</i> Cav., 1801	Vesce à petites fleurs, Vesce à fleurs lâches
Geraniacées	<i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'Hér., 1789	Érodium à feuilles de cigue, Bec de grue, Cicutaire
	<i>Geranium purpureum</i> Vill., 1786	Géranium pourpre
	<i>Geranium rotundifolium</i> L., 1753	Géranium à feuilles rondes, Mauvette
Hypericacées	<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean
Linacées	<i>Linum campanulatum</i> L., 1753	Lin campanulé
	<i>Linum strictum</i> subsp. <i>strictum</i> L., 1753	Lin droit
	<i>Linum suffruticosum</i> subsp. <i>appressum</i> (Caball.) Rivas Mart., 1978	Lin à feuilles de Salsola
Moracées	<i>Ficus carica</i> L., 1753	Figuier d'Europe
Polygalacées	<i>Polygala monspeliaca</i> L., 1753	Polygale de Montpellier, Polygala de Montpellier
Resedacées	<i>Reseda lutea</i> L., 1753	Réséda jaune, Réséda bâtard
	<i>Reseda phyteuma</i> L., 1753	Réséda raiponce
Rhamnacées	<i>Rhamnus alaternus</i> L., 1753	Nerprun Alaterne, Alaterne
	<i>Rhamnus saxatilis</i> Jacq., 1762	Nerprun des rochers
Rosacées	<i>Amelanchier ovalis</i> Medik., 1793	Amélanchier
	<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai
	<i>Potentilla cinerea</i> Chaix ex Vill., 1779	Potentille cendrée
	<i>Potentilla pedata</i> Willd. ex Hornem., 1815	Potentille palmée
	<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante, Quintefeuille
	<i>Poterium sanguisorba</i> L., 1753	Pimprenelle à fruits réticulés
	<i>Poterium verrucosum</i> Link ex G.Don, 1832	Sanguisorbe à fruits verruqueux
	<i>Pyrus spinosa</i> Forssk., 1775	Poirier à feuilles d'Amandier
	<i>Rosa agrestis</i> Savi, 1798	Églantier des haies
<i>Rosa canina</i> L., 1753	Églantier des chiens	

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
Rosacées	<i>Rubus ulmifolius</i> Schott, 1818	Rosier à feuilles d'orme, Ronce à feuilles d'Orme
	<i>Sorbus domestica</i> L., 1753	Cormier, Sorbier domestique
Rutacées	<i>Ruta angustifolia</i> Pers., 1805	Rue à feuilles étroites
Salicacées	<i>Populus alba</i> L., 1753	Peuplier blanc
	<i>Populus nigra</i> subsp. <i>neapolitana</i> (Ten.) Maire, 1932	Peuplier noir
	<i>Salix alba</i> L., 1753	Saule blanc, Saule commun
	<i>Salix eleagnos</i> Scop., 1772	Saule drapé
	<i>Salix purpurea</i> L., 1753	Osier rouge, Osier pourpre
Sapindacées	<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753	Érable sycomore, Grand Érable
Simaroubacées	<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916	Faux-vernis du Japon, Vernis du Japon, Ailanthé
Thymelaeacées	<i>Daphne gnidium</i> L., 1753	Garou, Sain-Bois, Daphné Garou
Ulmacées	<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	Petit orme, Orme cilié
SANTALANÉES (DICOTYLÉDONES VRAIES «SUPÉRIEURES»)		
Santalacées	<i>Thesium humifusum</i> subsp. <i>divaricatum</i> (Mert. & W.D.J.Koch) Bonnier & Layens, 1894	Thésium divariqué
	<i>Osyris alba</i> L., 1753	Rouvet blanc
SAXIFRAGANÉES (DICOTYLÉDONES VRAIES «SUPÉRIEURES»)		
Crassulacées	<i>Sedum acre</i> L., 1753	Poivre de muraille, Orpin acre
	<i>Sedum album</i> L., 1753	Orpin blanc
	<i>Sedum dasyphyllum</i> L., 1753	Orpin à feuilles serrées, Orpin à feuilles épaisses
	<i>Sedum ochroleucum</i> Chaix, 1785	Orpin à pétales droits
	<i>Sedum sediforme</i> (Jacq.) Pau, 1909	Orpin blanc jaunâtre, Orpin de Nice, Sédum de Nice
Saxifragacées	<i>Saxifraga tridactylites</i> L., 1753	Saxifrage à trois doigts, Petite saxifrage

FAUNE

INVERTÉBRÉS

GASTÉROPODES

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
PULMONATA (PULMONÉS)		
Chondrinidés	<i>Solatopupa similis</i> (Bruguière, 1792)	Maillot cendré
Enidés	<i>Jaminia quadridens</i> (O.F. Müller, 1774)	Bulime inverse
Helicidés	<i>Pseudotachea splendida</i> (Draparnaud, 1801)	Hélice splendide
Zonitidés	<i>Zonites algirus</i> (Linnaeus, 1758)	Escargot peson
ARACHNIDES		
ARANÉES (ARANÉIDES)		
Aglelenidés	<i>Eratigena agrestis</i> (Walckenaer, 1802)	Tégénaire des champs
Amaurobiidés	<i>Amaurobius erberi</i> (Keyserling, 1863)	«Amaurobe d'Erber»
Araneidés	<i>Aculepeira armida</i> (Audouin, 1826)	«Épeire armide»
	<i>Agalenatea redii</i> (Scopoli, 1763)	Épeire de velours
	<i>Araniella cucurbitina</i> (Clerck, 1758)	Épeire concombre
	<i>Cyclosa algerica</i> (Simon, 1885)	«Épeire conique d'Algérie»
	<i>Cyclosa conica</i> (Pallas, 1772)	Épeire conique
	<i>Gibbaranea bituberculata</i> (Walckenaer, 1802)	Épeire à bosses
	<i>Gibbaranea gibbosa</i> (Walckenaer, 1802)	«Épeire gibbeuse»
	<i>Mangora acalypha</i> (Walckenaer, 1802)	Mangore petite-bouteille
<i>Zilla diodia</i> (Walckenaer, 1802)	Diodie tête de mort	
Dysderidés	<i>Dysdera crocata</i> (C.L. Koch, 1838)	«Dysdère safranée»
Eresidés	<i>Eresus sandaliatus</i> (Martini & Goeze, 1778)	Araignée coccinelle/Érèse coccinelle «à sandale blanches»
Filistatidés	<i>Filistata insidiatrix</i> (Forskål, 1775)	Filistate perfide
Gnaphosidés	<i>Aphantaulax cincta</i> (L. Koch, 1866)	«Aphantaule ceinturé»
	<i>Aphantaulax trifasciata</i> (O. Pickard-Cambridge, 1872)	«Aphantaule à trois bandes»
	<i>Drassodes lapidosus</i> (Walckenaer, 1802)	Drassode lapidicole
	<i>Drassodex hypocrita</i> (Simon, 1878)	«Drassode hypocrite»
	<i>Nomisia celerrima</i> (Simon, 1914)	«Nomise rapide»

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
Lycosidés	<i>Alopecosa albofasciata</i> (Brullé, 1832)	«Lycose-renard à bande blanche»
	<i>Alopecosa fabrilis</i> (Clerck, 1758)	«Lycose-renard ouvrière»
	<i>Hogna radiata</i> (Latreille, 1817)	Lycose tarentuline, «Lycose radiée»
	<i>Pardosa hortensis</i> (Thorell, 1872)	«Pardose des jardins»
	<i>Pardosa lugubris</i> (Walckenaer, 1802)	«Pardose sinistre»
Oecobiidés	<i>Oecobius navus</i> (Blackwall, 1859)	«Cecobe zélé»
	<i>Uroctea durandi</i> (Walckenaer in Latreille, 1809)	Araignée Clotho
Philodromidés	<i>Philodromus aureolus</i> (Clerck, 1758)	«Philodrome doré»
	<i>Philodromus cespitum</i> (Walckenaer, 1802)	«Philodrome engazonné»
	<i>Philodromus collinus</i> (C.L. Koch, 1835)	«Philodrome de coteau»
	<i>Philodromus dispar</i> (Walckenaer, 1826)	Philodrome disparate
	<i>Thanatus coloradensis</i> (Keyserling, 1880)	«Thanate du Colorado»
	<i>Tibellus oblongus</i> (Walckenaer, 1802)	Philodrome oblong
Pholcidés	<i>Pholcus opilionoides</i> (Schrank, 1781)	«Pholque opilion»
Pisauridés	<i>Pisaura mirabilis</i> (Clerck, 1758)	Pisaure admirable
Salticidés	<i>Aelurillus v-insignitus</i> (Clerck, 1758)	Saltique marqué
	<i>Chalcoscirtus infimus</i> (Simon, 1868)	«Chalcocinte infime»
	<i>Heliophanus tribulosus</i> (Simon, 1868)	«Saltique piègeuse»
	<i>Icius hamatus</i> (C.L. Koch, 1846)	«Icius crochu»
	<i>Macarokeris nidicolens</i> (Walckenaer, 1802)	«Saltique à soies blondes»
	<i>Philaeus chrysops</i> (Poda, 1761)	Saltique sanguinolent
	<i>Pseudeuophrys lanigera</i> (Simon, 1871)	«Saltique fileuse»
	<i>Saitis barbipes</i> (Simon, 1868)	«Saltique sémaphore»
Scytodidés	<i>Scytodes thoracica</i> (Latreille, 1802)	Araignée cracheuse
Sparassidés	<i>Micrommata ligurina</i> (C. L. Koch, 1845)	«Micrommate de Ligurie»
Theridiidés	<i>Crustulina scabripes</i> (Simon, 1881)	«Crustuline rugueuse»
	<i>Enoplognatha mandibularis</i> (Lucas, 1846)	«Enoplognathe mandibulaire»
Thomisidés	<i>Ozyptila scabricula</i> (Westring, 1851)	«Ozyptile scabricole»
	<i>Synema globosum</i> (Fabricius, 1775)	Thomise Napoléon
	<i>Thomisus onustus</i> (Walckenaer, 1805)	Thomise replet
	<i>Tmarus staintoni</i> (O. Pickard-Cambridge, 1873)	«Tmarus de Stainton»

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
Uloboridés	<i>Uloborus walckenaerius</i> (Latreille, 1806)	Ulobore de Walckenaer
SCORPIONES		
Buthidés	<i>Buthus occitanus</i> (Amoreux, 1789)	Scorpion languedocien
Euscorpiidés	<i>Euscorpius flavicaudis</i> (De Geer, 1778)	Scorpions noir à queue jaune
CRUSTACÉS		
DÉCAPODES		
Astacidés	<i>Austropotamobius pallipes</i> (Lereboullet, 1858)	Écrevisse à pattes blanches
INSECTES		
BLATTODÉES (BLATTOPTÈRES)		
Blattellidés	<i>Capraiellus panzeri</i> (Stephens, 1835)	«Petite blatte de Panzer»
	<i>Ectobius pallidus</i> (Olivier, 1789)	«Blatte pâle»
	<i>Loboptera decipiens</i> (Germar, 1817)	«Loboptère trompeuse»
	<i>Phyllodromica subaptera</i> (Rambur, 1838)	«Blatte subaptère »
COLÉOPTÈRES		
Attelabidés	<i>Lasiorynchites caeruleocephalus</i> (Schaller, 1783)	«Lasiorynchitès à tête bleue»
Brentidés	<i>Arima marginata</i> (Fabricius, 1781)	«Arima à bordure»
	<i>Aspidapion aeneum</i> (Fabricius, 1775)	«Aspidapion cuivré»
	<i>Corimalia postica</i> (Gyllenhal, 1838)	«Corimalie occidentale»
Buprestidés	<i>Acmaeodera degener</i> (Scopoli, 1763)	«Acméodère dégénérée»
	<i>Acmaeodera quadrifasciata octodecimpunctata</i> (Gory, 1840)	«Acméodère à points»
	<i>Acmaeoderella adspersula</i> (Illiger, 1803)	«Acméodèrelle éparpilleuse»
	<i>Anthaxia hungarica</i> (Scopoli, 1772)	Bupreste hongrois
	<i>Agapanthia cardui</i> (Linnaeus, 1767)	Agapanthie du Charbon
	<i>Latipalpis plana</i> (Olivier, 1790)	Latipalpe à dos plat
Cantharidés	<i>Malthinus flaveolus</i> (Herbst, 1786)	Necydale à points jaunes
Carabidés	<i>Cicindela campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Cicindèle champêtre
	<i>Dixus capito</i> (Audinet-Serville, 1821)	«Dixus à grosse tête»
	<i>Notiophilus rufipes</i> (Curtis, 1829)	«Nothiophile à pattes rousses»
Cerambycidés	<i>Agapanthia intermedia</i> (Ganglbauer, 1884)	«Agapanthe moyenne»
	<i>Agapanthia villosiviridescens</i> (De Geer, 1775)	«Agapanthe verte»

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
Cerambycides	<i>Chlorophorus trifasciatus</i> (Fabricius, 1781)	«Chlorophore à trois bandes»
	<i>Opsilia coeruleascens</i> (Scopoli, 1763)	Phytoécie bleuâtre
	<i>Phytoecia virgula</i> (Charpentier, 1825)	«Phytoèce batonnet»
	<i>Stenopterus rufus</i> (Linnaeus, 1767)	Sténoptère roux
	<i>Stenurella bifasciata</i> (Müller, 1776)	«Sténurelle à bandes»
	<i>Stictoleptura cordigera</i> (Fuessly, 1775)	Lepture porte-cœur
Chrysomélidés	<i>Chrysolina americana</i> (Linnaeus, 1758)	Chrysomèle du romarin
	<i>Cryptocephalus globicollis</i> (Suffrian, 1847)	«Cryptocéphae roncou»
	<i>Cryptocephalus marginellus</i> (Olivier, 1791)	«Cryptocéphae bordé»
	<i>Dicladispa testacea</i> (Linnaeus, 1767)	«Dicladispe brique»
	<i>Exosoma lusitanicum</i> (Linnaeus, 1767)	Lupérus portugais
	<i>Lachnaia tristigma</i> (Lacordaire, 1848)	«Lachnaia marquée»
	<i>Oreina collucens</i> (J. Daniel, 1903)	«Oréine brillante»
	<i>Phaedon laevigatus</i> (Duftschmid, 1824)	«Phédon léger»
	<i>Perapion marchicum</i> (Herbst, 1797)	«Pérapion de Marchi»
Cleridés	<i>Trichodes alvearius</i> (Fabricius, 1792)	Clairon des ruches
	<i>Trichodes leucopsideus</i> (Olivier, 1795)	Clairon à épaulettes
Coccinellidés	<i>Coccinella septempunctata</i> (Linnaeus, 1758)	Coccinelle à sept points
	<i>Myrrha octodecimguttata</i> (Linnaeus, 1758)	Coccinelle des pins
	<i>Oenopia conglobata</i> (Linnaeus, 1758)	Coccinelle rose
Curculionidés	<i>Brachyderes pubescens</i> (Boheman, 1833)	«Brachydère poilu»
	<i>Curculio glandium</i> (Marsham, 1802)	«Curculio gland»
	<i>Larinus turbinatus</i> (Gyllenhal, 1835)	«Larin conique»
	<i>Otiorhynchus meridionalis</i> (Gyllenhal, 1834)	Otiorhynque méridional
Dasytidés	<i>Clanoptilus elegans</i> (Olivier, 1790)	«Clanoptile élégant»
	<i>Divales quadrimaculatus</i> (Olivier, 1790)	«Divales à quatre tâches»
	<i>Dolichosoma lineare</i> (Rossi, 1794)	«Dolichosome à ligne»
Malachiidés	<i>Enicopus ater ater</i> (Fabricius, 1787)	«Enicope noir»
Meloidés	<i>Mylabris variabilis</i> (Pallas, 1781)	Mylabre variable
Mordellidés	<i>Variimorda villosa</i> (Schrank, 1781)	Mordelle veloutée à pointe
Mycteridés	<i>Mycterus curculioides</i> (Fabricius, 1781)	«Myctère faux-charançon»

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
Oedemeridés	<i>Chrysanthia viridissima</i> (Linnaeus, 1758)	Chrysanthe verte
	<i>Oedemera nobilis</i> (Scopoli, 1763)	Oedemère noble
	<i>Oedemera podagrariae</i> (Linnaeus, 1767)	Oedemère ochracée
Scarabéidés	<i>Onthophagus furcatus</i> (Fabricius, 1781)	«Orthophage fourchu»
	<i>Oxythyrea funesta</i> (Poda, 1761)	Cétoine grise
	<i>Netocia morio</i> (Fabricius, 1781)	Cétoine noire
	<i>Tropinota hirta</i> (Poda, 1761)	«Cétoine velue»
	<i>Tropinota squalida</i> (Scopoli, 1763)	Cétoine hérissée
Scaptiidés	<i>Anaspis frontalis</i> (Linnaeus, 1758)	«Anaspis frontal»
Ténébrionidés	<i>Biopanes meridionalis</i> (Mulsant, 1854)	«Bioplanès méridional»
DERMAPTÈRES		
Anisolabididés	<i>Euborellia moesta</i> (Géné, 1837)	«Euborellie abattue»
Forficulidés	<i>Forficula auricularia</i> (Linnaeus, 1758)	Forficule, Pince-oreille, Perce-oreille
EMBIOPTÈRES		
Oligotomidés	<i>Haploembia solieri</i> (Rambur, 1842)	«Haploembie de Solier»
HÉMIPTÈRES		
Alydidé	<i>Camptopus lateralis</i> (Germar, 1817)	Alydide des genêts
Anthocoridés	<i>Orius niger</i> (Wolff, 1811)	«Orius noir»
Aphrophoridés	<i>Lepyronia coleoptrata</i> (Linnaeus, 1758)	«Lépyronie solidaile»
	<i>Philaenus spumarius</i> (Linnaeus, 1758)	Philène spumeuse
Cicadidé	<i>Cicadetta petryi</i> (Schumacher, 1924)	Cigarette à ailes courtes
	<i>Tibicina garricola</i> (Boulard, 1983)	Cigale du garric
	<i>Tibicina haematodes</i> (Scopoli, 1763)	Cigale rouge
Coreidés	<i>Coriomeris denticulatus</i> (Scopoli, 1763)	«Coriomère denticulé»
	<i>Coriomeris hirticornis</i> (Fabricius, 1794)	«Coriomère hérissé»
	<i>Gonocerus acuteangulatus</i> (Goeze, 1778)	Gonocère du buis
	<i>Gonocerus juniperi</i> (Herrich-Schäffer, 1839)	Gonocère du genévrier
	<i>Loxocnemis dentator</i> (Fabricius, 1794)	«Loxocnème denté»
	<i>Strobilotoma typhaecornis</i> (Fabricius, 1803)	«Strobilotome cornu»
Cydnidés	<i>Sehirus morio</i> (Linnaeus, 1760)	«Séhire fou»
Issidés	<i>Issus coleoptratus</i> (Fabricius, 1781)	Isside commun

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
Lygaeidés	<i>Emblethis verbasci</i> (Fabricius, 1803)	«Emblèthe du Bouillon-blanc»
	<i>Geocoris erythrocephalus</i> (Lepelletier de Saint Fargeau & Audinet-Serville, 1825)	Géocore à tête rouge
	<i>Gonianotus marginepunctatus</i> (Wolff, 1804)	«Gonianote ponctuée»
	<i>Heterogaster artemisiae</i> (Schilling, 1829)	«Hétérogastre des armoises»
	<i>Ischnocoris flavipes</i> (Signoret, 1865)	«Ischnocore à pattes jaunes»
	<i>Ischnopeza hirticornis</i> (Herrich-Schäffer, 1850)	«Ischnopèze hérissée»
	<i>Lasiocoris anomalus</i> (Kolenati, 1845)	«Lasiocore irrégulier»
	<i>Macroplox fasciata</i> (Herrich-Schäffer, 1835)	«Macroplox à bande»
	<i>Orsillus reyi</i> (Puton, 1871)	«Orsille de Rey»
	<i>Oxycarenus pallens</i> (Herrich-Schäffer, 1850)	«Oxycarène pâle»
	<i>Platyplax inermis</i> (Rambur, 1839)	«Platyplax inoffensif»
	<i>Plinthisus putoni</i> (Horváth, 1876)	«Plinthise de Puton»
	<i>Raglius confusus</i> (Reuter, 1886)	«Ragle confus»
	<i>Taphropeltus contractus</i> (Herrich-Schäffer, 1835)	«Taphropelte contracté»
Miridés	<i>Adelphocoris lineolatus</i> (Goeze, 1778)	«Adelphocore à large ligne»
	<i>Adelphocoris vandalicus</i> (Rossi, 1790)	«Adelphocore vandale»
	<i>Calocoris nemoralis</i> (Fabricius, 1787)	Miride variable, Punaise décorée
	<i>Capsus ater</i> (Linnaeus, 1758)	«Capse noir»
	<i>Deraeocoris punctum</i> (Rambur, 1839)	«Déréocore à point»
	<i>Deraeocoris ribauti</i> (Wagner, 1943)	«Déréocore de Ribaut»
	<i>Deraeocoris schach</i> (Fabricius, 1781)	«Déréocore de Schach»
	<i>Hadrodemus m-flavum</i> (Goeze, 1778)	«Hadrodème mudoré»
	<i>Orthocephalus saltator</i> (Hahn, 1835)	«Orthocéphale sauteur»
	<i>Pachyxyphus lineellus</i> (Mulsant & Rey, 1852)	«Pachyxyphe courteligne»
Pentatomidés	<i>Aelia acuminata</i> (Linnaeus, 1758)	Punaise à tête allongée
	<i>Aelia rostrata cognata</i> (Fieber, 1868)	«Pseudo-punaise à rostre»
	<i>Carpocoris mediterraneus atlanticus</i> (Tamanini, 1959)	«Carpocore méditerranéen de l'Atlas»
	<i>Codophila varia</i> (Fabricius, 1787)	«Codophile variée»
	<i>Dolycoris baccarum</i> (Linnaeus, 1758)	Punaise brune à antennes & bords panachés
	<i>Eurydema ornata</i> (Linnaeus, 1758)	«Eurydème ornée»

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
Pentatomidés	<i>Eurydema ventralis</i> (Kolenati, 1846)	«Eurydème pansu»
	<i>Holcogaster fibulata</i> (Germar, 1831)	«Holcogastre fibulée»
	<i>Neottiglossa bifida</i> (A. Costa, 1847)	«Néottiglosse bifide»
	<i>Piezodorus lituratus</i> (Fabricius, 1794)	Punaise des Ajoncs
	<i>Sciocoris helferi</i> (Fieber, 1851)	«Punaise sombre d’Helfer»
	<i>Sciocoris macrocephalus</i> (Fieber, 1851)	«Punaise sombre macrocéphale»
	<i>Sciocoris maculatus</i> (Fieber, 1851)	«Punaise sombre maculée»
	<i>Sciocoris sulcatus</i> (Fieber, 1851)	«Punaise sombre d’Helfer»
	<i>Staria lunata</i> (Hahn, 1835)	«Punaise sombre sillonnée»
	<i>Ventocoris rusticus</i> (Fabricius, 1781)	Tourteau fromager
	<i>Zicrona caerulea</i> (Linnaeus, 1758)	Punaise verte bleuâtre
Reduviidés	<i>Coranus griseus</i> (Rossi, 1790)	«Coran gris»
	<i>Rhynocoris cuspidatus</i> (Ribaut, 1921)	Réduve pointue
	<i>Rhynocoris erythropus</i> (Linnaeus, 1767)	Réduve à pattes rouges
Rhopalidés	<i>Chorosoma schillingii</i> (Schilling, 1829)	«Chorosome de Schiling»
	<i>Liorhyssus hyalinus</i> (Fabricius, 1794)	«Liorhyssus de verre»
	<i>Myrmus miriformis</i> (Fallén, 1807)	«Myrme miriforme»
Scutelleridés	<i>Eurygaster austriaca</i> (Schrank, 1776)	«Eurygastre autrichienne»
	<i>Eurygaster maura</i> (Linnaeus, 1758)	«Eurygastre fourmi»
	<i>Odontoscelis lineola</i> (Rambur, 1839)	«Odontoscèle lignette»
	<i>Odontotarsus purpureolineatus</i> (Rossi, 1790)	«Odontotarse à ligne pourpre»
	<i>Odontotarsus robustus</i> (Jakovlev, 1884)	«Odontotarse robuste»
Stenocephalidés	<i>Dicranocephalus agilis</i> (Scopoli, 1763)	«Dicranocéphale agile»
	<i>Dicranocephalus albipes</i> (Fabricius, 1781)	«Dicranocéphale à pattes blanches»
Tingidés	<i>Dictyla echi</i> (Schrank, 1782)	«Dictyle d’Echi»
	<i>Dictyla nassata</i> (Puton, 1874)	«Dictyle nassette»
	<i>Tingis cardui</i> (Linnaeus, 1758)	«Tinge du chardon»

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
HYMÉNOPTÈRES		
Apidés	<i>Apis mellifera</i> (Linnaeus, 1758)	Abeille domestique
Formicidés	<i>Camponotus aethiops</i> (Latreille, 1798)	«Camponote noir»
	<i>Camponotus cruentatus</i> (Latreille, 1802)	«Camponote sanglant»
	<i>Camponotus lateralis</i> (Olivier, 1792)	«Camponote ailier»
	<i>Camponotus pilicornis</i> (Roger, 1859)	«Camponote cornépaule»
	<i>Camponotus vagus</i> (Scopoli, 1763)	«Camponote flaneur»
	<i>Cataglyphis cursor</i> (Fonscolombe, 1846)	«Cataglyphe coureur»
	<i>Crematogaster scutellaris</i> (Olivier, 1792)	«Crématogastre à bouclier»
	<i>Formica gagates</i> (Latreille, 1798)	«Fourmi folle»
	<i>Lasius niger</i> (Linnaeus, 1758)	Fourmi noire des jardins
	<i>Messor bouvieri</i> (Bondroit, 1918)	«Moissonneuse de Bouvier»
	<i>Messor structor</i> (Latreille, 1798)	«Moissonneuse striée»
	<i>Pheidole pallidula</i> (Nylander, 1849)	«Phéidole pâle»
	<i>Plagiolepis pygmaea</i> (Latreille, 1798)	«Plagiolèpe pygmée»
	Vespidés	<i>Vespa crabro</i> (Linnaeus, 1758)
LÉPIDOPTÈRES		
Eribidés	<i>Spiris striata</i> (Linnaeus, 1758)	Écaille striée
Geometridés	<i>Idaea ostrinaria</i> (Hübner, 1813)	Acidalie purpurine
	<i>Scopula ornata</i> (Scopoli, 1763)	Acidalie ornée
	<i>Scotopteryx luridata</i> (Hufnagel, 1767)	Ortholite plombée
	<i>Stegania trimaculata</i> (Villers, 1789)	Stéganie du peuplier
Hesperiidés	<i>Pyrgus armoricanus</i> (Oberthür, 1910)	Hespérie des potentilles
	<i>Spialia sertorius</i> (Hoffmannsegg, 1804)	Hespérie des Sanguisorbes
Lycaenidés	<i>Aricia agestis</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Collier de corail
	<i>Celastrina argiolus</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré des Nerpruns
	<i>Glaucopsyche alexis</i> (Poda, 1761)	Azuré des Cytises
	<i>Lampides boeticus</i> (Linnaeus, 1767)	Azuré porte queue
	<i>Lysandra bellargus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré bleu-céleste
	<i>Lysandra hispana</i> (Herrich-Schäffer, 1852)	Bleu-nacré d'Espagne

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
Lycaenidés	<i>Plebejus argus</i> (Linnaeus, 1758)	Azuré de l'Ajonc
	<i>Plebejus idas</i> (Linnaeus, 1760)	Azuré du Genêt
	<i>Polyommatus dorylas</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Azuré du Mélilot
	<i>Polyommatus icarus</i> (Rottemburg, 1775)	Azuré de la Bugrane
	<i>Satyrrium esculi</i> (Hübner, 1804)	Thécla du Kermès
	<i>Satyrrium ilicis</i> (Esper, 1779)	Thécla de l'yeuse
Noctuidés	<i>Acontia trabealis</i> (Scopoli, 1763)	Arlequinette jaune
	<i>Tyta luctuosa</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Noctuelle en deuil
Notodontidés	<i>Thaumetopoea pityocampa</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Processionnaire du Pin
Nymphalidés	<i>Limenitis reducta</i> (Staudinger, 1901)	Sylvain azuré
	<i>Brenthis daphne</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Nacré de la ronce
	<i>Coenonympha pamphilus</i> (Linnaeus, 1758)	Procris, Fadet commun
	<i>Limenitis reducta</i> (Staudinger, 1901)	Sylvain azuré
	<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	Myrtil
	<i>Melanargia occitanica</i> (Esper, 1793)	Échiquier d'Occitanie
	<i>Melitaea athalia</i> (Rottemburg, 1775)	Mélitée du Mélampyre
	<i>Melitaea didyma</i> (Esper, 1778)	Mélitée orangée
	<i>Melitaea nevadensis</i> (Oberthür, 1904)	Mélitée de Fruhstorfer
	<i>Melitaea phoebe</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Mélitée des Centaurées
	<i>Pararge aegeria</i> (Linnaeus, 1758)	Tircis
<i>Pyronia bathseba</i> (Fabricius, 1793)	Ocellé rubané	
Papilionidés	<i>Iphiclides podalirius</i> (Linnaeus, 1758)	Flambé
	<i>Papilio machaon</i> (Linnaeus, 1758)	Machaon
Pieridés	<i>Aporia crataegi</i> (Linnaeus, 1758)	Gazé
	<i>Colias alfacariensis</i> (Ribbe, 1905)	Fluoré
	<i>Colias crocea</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	Soucis
	<i>Cupido minimus</i> (Fuessly, 1775)	Argus frère
	<i>Euchloe crameri</i> (Butler, 1869)	Piéride des Biscutelles
	<i>Gonepteryx cleopatra</i> (Linnaeus, 1767)	Citron de Provence
	<i>Leptidea sinapis</i> (Linnaeus, 1758)	Piéride du Lotier

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
Pieridés	<i>Pieris brassicae</i> (Linnaeus, 1758)	Piérïde du Chou
	<i>Pieris napi</i> (Linnaeus, 1758)	Piérïde du Navet
	<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)	Piérïde de la Rave
	<i>Pontia daplidice</i> (Linnaeus, 1758)	Marbré-de-vert
Sphingidés	<i>Hemaris tityus</i> (Linnaeus, 1758)	Sphinx-Bourdon
	<i>Hyles euphorbiae</i> (Linnaeus, 1758)	Sphinx de l'Euphorbe
	<i>Marumba quercus</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Sphinx du Chêne vert
Zygaenidés	<i>Zygaena erythrus</i> (Hübner, 1806)	Zygène des garrigues
	<i>Zygaena filipendulae</i> (Linnaeus, 1758)	Zygène de la Filipendule
	<i>Zygaena rhadamanthus</i> (Esper, 1789)	Zygène de l'Esparcette
MANTODÉES (MANTOPTÈRES)		
Empusidés	<i>Empusa pennata</i> (Thunberg, 1815)	Empuse commune
Mantidés	<i>Ameles decolor</i> (Charpentier, 1825)	«Amèle terne»
	<i>Mantis religiosa</i> (Linnaeus, 1758)	Mante religieuse
NEUROPTÈRES		
Ascalaphidés	<i>Libelloides coccajus</i> (Denis & Schiffermüller, 1775)	Ascalaphe soufré
	<i>Libelloides ictericus</i> (Charpentier, 1825)	Ascalaphe loriot
	<i>Libelloides longicornis</i> (Linnaeus, 1764)	Ascalaphe commun
Chrysopidés	<i>Nothochrysa capitata</i> (Fabricius, 1793)	«Nothochryse à grosse tête»
ODONATES		
Aeshnidés	<i>Anax imperator</i> Leach, 1815	Anax empereur
Calopterygidés	<i>Calopteryx virgo</i> (Linnaeus, 1758)	Caloptéryx vierge
Cordulegastrids	<i>Cordulegaster boltonii</i> (Donovan, 1807)	Cordulégastré annelé
Libellulidés	<i>Libellula fulva</i> O.F. Müller, 1764	Libellule fauve
ORTHOPTÈRES		
Acrididés	<i>Acrida ungarica mediterranea</i> Dirsh, 1949	Truxale occitane
	<i>Acrotylus fischeri</i> Azam, 1901	Oedipode de Fischer
	<i>Acrotylus insubricus</i> (Scopoli, 1786)	Oedipode grenadine
	<i>Anacridium aegyptium</i> (Linnaeus, 1764)	Criquet égyptien
	<i>Chorthippus brunneus brunneus</i> (Thunberg, 1815)	Criquet duettiste
	<i>Euchorthippus chopardi</i> Descamps, 1968	Criquet du Bragalou

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
Acrididés	<i>Oedaleus decorus</i> (Germar, 1825)	Œdipode soufrée
	<i>Omocestus femoralis</i> Bolívar, 1908	«Criquet fémoral»
	<i>Omocestus raymondi</i> (Yersin, 1863)	Criquet des garrigues
	<i>Omocestus rufipes</i> (Zetterstedt, 1821)	Criquet noir-ébène
	<i>Ramburiella hispanica</i> (Rambur, 1838)	Criquet des Ibères
Gryllidés	<i>Gryllus campestris</i> Linnaeus, 1758	Grillon champêtre
	<i>Modicogryllus bordigalensis bordigalensis</i> (Latreille, 1804)	Grillon bordelais
Monoplistids	<i>Mogoplistes brunneus</i> Audinet-Serville, 1838	Grillon écailleux
Myrmecophilidés	<i>Myrmecophilus acervorum</i> (Panzer, 1799)	Fourmigril commun
	<i>Myrmecophilus fuscus</i> Stalling, 2013	Fourmigril sombre
Pamphagidés	<i>Prionotropis hystrix azami</i> Uvarov, 1923	Criquet hérisson
Pyrgomorphidés	<i>Pyrgomorpha conica</i> (Olivier, 1791)	Criquet printanier
Tettigoniidés	<i>Barbitistes fischeri</i> (Yersin, 1854)	Barbitiste languedocien
	<i>Decticus albifrons</i> (Fabricius, 1775)	Dectique à front blanc
	<i>Eupholidoptera chabrieri</i> (Charpentier, 1825)	Decticelle splendide
	<i>Phaneroptera nana</i> Fieber, 1853	Phanéroptère méridional
	<i>Saga pedo</i> (Pallas, 1771)	Magicienne dentelée
	<i>Tettigonia viridissima</i> (Linnaeus, 1758)	Grande sauterelle verte
	<i>Tylopsis liliifolia</i> (Fabricius, 1793)	Phanéroptère liliacé
PHASMIDES (PHASMOPTÈRES)		
Diapheromeridés	<i>Pijnackeria masettii</i> (Scali, Milani & Passamonti, 2013)	Phasme espagnol
CHILOPODES		
SCOLOPENDROMORPHES		
Scolopendridés	<i>Scolopendra cingulata</i> (Latreille, 1789)	Scolopendre annelée

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
VERTÉBRÉS		
AMPHIBIENS		
ANOURES		
Bufonidés	<i>Bufo bufo</i> (Linnaeus, 1758)	Crapaud commun
SQUAMATES (REPTILES)		
SERPENTES		
Colubridés	<i>Zamenis scalaris</i> (Schinz, 1822)	Couleuvre à échelons
Psammophiidés	<i>Malpolon monspessulanus</i> (Hermann, 1804)	Couleuvre de Montpellier
LACERTILIA		
Lacertidés	<i>Lacerta bilineata</i> (Daudin, 1802)	Lézard vert occidental
	<i>Podarcis muralis</i> (Laurenti, 1768)	Lézard des murailles
	<i>Psammodromus edwardsianus</i> (An. Dugès, 1829)	Psammodrome d'Edwards
	<i>Timon lepidus</i> (Daudin, 1802)	Lézard ocellé
Phyllodactylidés	<i>Tarentola mauritanica</i> (Linnaeus, 1758)	Tarente de Maurétanie
Scincidés	<i>Chalcides chalcides</i> (Linnaeus, 1758)	Seps chalcide
AVES (OISEAUX)		
ACCIPITRIFORMES		
Accipitridés	<i>Circaetus gallicus</i> (Gmelin, 1788)	Circaète Jean-Le-Blanc
	<i>Milvus migrans</i> (Boddaert, 1783)	Milan noir
	<i>Aquila fasciata</i> (Vieillot, 1822)	Aigle de Bonelli
CAPRIMULGIFORMES		
Apodidés	<i>Apus apus</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet noir
	<i>Tachymarptis melba</i> (Linnaeus, 1758)	Martinet à ventre blanc
Caprimulgidés	<i>Caprimulgus europaeus</i> (Linnaeus, 1758)	Engoulevent d'Europe
COLUMBIFORMES		
Columbidés	<i>Columba palumbus</i> (Linnaeus, 1758)	Pigeon ramier
	<i>Streptopelia turtur</i> (Linnaeus, 1758)	Tourterelle des bois
CORACIIFORMES		
Coraciidés	<i>Coracias garrulus</i> (Linnaeus, 1758)	Rollier d'Europe
Meropidés	<i>Merops apiaster</i> (Linnaeus, 1758)	Guêpier d'Europe

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
CUCULIFORMES		
Cuculidés	<i>Cuculus canorus</i> (Linnaeus, 1758)	Coucou gris
FALCONIFORMES		
Falconidés	<i>Falco tinnunculus</i> (Linnaeus, 1758)	Faucon crécerelle
GALLIFORMES		
Phasianidés	<i>Phasianus colchicus</i> (Linnaeus, 1758)	Faisan de Colchide
	<i>Alectoris rufa</i> (Linnaeus, 1758)	Perdrix rouge
PASSERIFORMES		
Alaudidés	<i>Lullula arborea</i> (Linnaeus, 1758)	Alouette lulu
Certhiidés	<i>Certhia brachydactyla</i> (C.L. Brehm, 1820)	Grimpereau des jardins
Corvidés	<i>Corvus monedula</i> (Linnaeus, 1758)	Choucas des tours
	<i>Garrulus glandarius</i> (Linnaeus, 1758)	Geai des chênes
	<i>Pica pica</i> (Linnaeus, 1758)	Pie bavarde
Emberizidé	<i>Emberiza cirrus</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant zizi
	<i>Emberiza hortulana</i> (Linnaeus, 1758)	Bruant ortolan
Fringillidés	<i>Carduelis carduelis</i> (Linnaeus, 1758)	Chardonneret élégant
	<i>Carduelis chloris</i> (Linnaeus, 1758)	Verdier d'Europe
	<i>Fringilla coelebs</i> (Linnaeus, 1758)	Pinson des arbres
	<i>Serinus serinus</i> (Linnaeus, 1766)	Serin cini
Hirundinidés	<i>Hirundo rustica</i> (Linnaeus, 1758)	Hirondelle des fenêtres
	<i>Ptyonoprogne rupestris</i> (Scopoli, 1769)	Hirondelle des rochers
Laniidés	<i>Lanius meridionalis</i> (Temminck, 1820)	Pie-Grièche méridionale
Motacillidés	<i>Anthus campestris</i> (Linnaeus, 1758)	Pipit rousseline
Muscicapidés	<i>Erithacus rubecula</i> (Linnaeus, 1758)	Rougegorge familier
	<i>Luscinia megarhynchos</i> (C. L. Brehm, 1831)	Rosignol philomèle
	<i>Monticola solitarius</i> (Linnaeus, 1758)	Merle bleu
	<i>Phoenicurus ochruros</i> (S. G. Gmelin, 1774)	Rougequeue noir
	<i>Saxicola rubicola</i> (Linnaeus, 1766)	Tarier pâtre
Oriolidés	<i>Oriolus oriolus</i> (Linnaeus, 1758)	Loriot d'Europe
Paridés	<i>Cyanistes caeruleus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange bleue

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
Paridés	<i>Parus major</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange charbonnière
	<i>Lophophanes cristatus</i> (Linnaeus, 1758)	Mésange huppée
Phylloscopidés	<i>Phylloscopus bonelli</i> (Vieillot, 1819)	Pouillot de Bonelli
	<i>Phylloscopus collybita</i> (Vieillot, 1887)	Pouillot véloce
Sylviidés	<i>Sylvia atricapilla</i> (Linnaeus, 1758)	Fauvette à tête noire
	<i>Sylvia cantillans</i> (Pallas, 1764)	Fauvette passerinette
	<i>Sylvia hortensis</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette orphée
	<i>Sylvia melanocephala</i> (Gmelin, 1789)	Fauvette mélanocéphale
	<i>Sylvia undata</i> (Boddaert, 1783)	Fauvette pitchou
Turdidés	<i>Turdus merula</i> (Linnaeus, 1758)	Merle noir
STRIGIFORMES		
Strigidés	<i>Otus scops</i> (Linnaeus, 1758)	Hibou petit duc, Petit-duc scops
MAMMIFÈRES		
CARNIVORES		
Canidés	<i>Vulpes vulpes</i> (Linnaeus, 1758)	Renard roux
Mustelidés	<i>Martes foina</i> (Erxleben, 1777)	Fouine
Viverridés	<i>Genetta genetta</i> (Linnaeus, 1758)	Genette commune
CÉTARTIODACTYLES		
Cervidés	<i>Capreolus capreolus</i> (Linnaeus, 1758)	Chevreuril européen
Suidés	<i>Sus scrofa</i> (Linnaeus, 1758)	Sanglier
CHIROPTÈRES		
Miniopteridés	<i>Miniopterus schreibersii</i> (Kuhl, 1817)	Minioptère de Schreibers
Rhinolophidés	<i>Rhinolophus hipposideros</i> (Bechstein, 1800)	Petit rhinolophe
Vespertilionidés	<i>Eptesicus serotinus</i> (Schreber, 1774)	Sérotine commune
	<i>Hypsugo savii</i> (Bonaparte, 1837)	Vespère de Savi
	<i>Myotis emarginatus</i> (É. Geoffroy Saint-Hilaire, 1806)	Murin à oreilles échancrées
	<i>Myotis nattereri</i> (Kuhl, 1817)	Murin de Natterer
	<i>Nyctalus leisleri</i> (Kuhl, 1817)	Noctule de Leisler

Famille	Nom scientifique	Nom vernaculaire
Vespertilionidés	<i>Pipistrellus kuhlii</i> (Kuhl, 1817)	Pipistrelle de Kuhl
	<i>Pipistrellus nathusii</i> (Keyserling & Blasius, 1839)	Pipistrelle de Nathusius
	<i>Pipistrellus pipistrellus</i> (Schreber, 1774)	Pipistrelle commune
	<i>Pipistrellus pygmaeus</i> (Leach, 1825)	Pipistrelle pygmée
	<i>Plecotus austriacus</i> (J.B. Fischer, 1829)	Oreillard gris
LAGOMORPHES		
Leporidés	<i>Lepus europaeus</i> (Pallas, 1778)	Lièvre d'Europe
	<i>Oryctolagus cuniculus</i> (Linnaeus, 1758)	Lapin de Garenne
RODONTIENS (RONGEURS)		
Sciuridés	<i>Sciurus vulgaris</i> (Linnaeus, 1758)	Écureuil roux

REMERCIEMENTS

LES ORGANISATEURS DES 24H DE LA BIODIVERSITÉ REMERCIENT VIVEMENT :

• Les spécialistes bénévoles :

- Arachnologue : Anne BOUNIAS-DELAÇOUR ;
- Botanistes : Juliet ABADIE, Aurélien CHAMPROUX, Nicolas GEORGES, Bernard HAVARD, Jean-Pierre HEBRARD, Henri MICHAUD, Daniel PAVON, Mathias PIRES, Arne SAATKAMP, Bertrand TEUF ;
- Chiroptérologues : Laetitia BANTWELL, Patrick COLLARDEZ, Meryl GERVOT, Laura INNOCENTE, Pauline LAMY, Antoine ROBIQUET, David SARRAY, Erwan TEPAUD ;
- Entomologistes : Guillaume AUBIN, Déborah CABES, Vincent DERREUMAUX, François DUSOULIER, Justine ETIENNE, Sylvain FADDA, Alain FONTRAILLE, Hubert GUIMIER, Christopher JACKSON, Philippe PONEL, Erick PROVOST, Julien RYELANDT, Marielle TARDY, Emma VALADAS ;
- Herpétologues : Laure BOURGAULT, Aurélie JOHANET, Mattias PEREZ ;
- Ornithologues : Olivier BRIAND, Gilles CHEYLAN, Fabien FERNANDEZ, Nicolas KALDONSKI.

• Les médiateurs bénévoles :

Cathy ADRIAN, Cyrielle ALMODOVAR, Catherine BEGNIS, Philippe LARGOIS, Jean-Claude MERIC, Manon VALLIN, Gaëtan VALO.

Grâce à leurs compétences et leur disponibilité, ils ont permis le succès de cet événement.

LES ORGANISATEURS REMERCIENT ÉGALEMENT :

Toutes les personnes qui n'ont pu être présentes lors de ce beau week-end d'inventaire mais qui par leurs conseils bienveillants ont apporté leurs contributions à sa réussite.

Enfin, un remerciement tout particulier aux quelque 60 participants de cette édition des 24h de la biodiversité de la Réserve Naturelle de Sainte-Victoire qui ont fait le déplacement pour venir partager ce moment de découverte et de connaissance.

Rédaction

Alice DESPINOY - Natura rédaction

Julie TANET - Muséum d'Histoire Naturelle de Marseille

Thierry TORTOSA - Réserve Naturelle de Sainte-Victoire

Maquette & Graphismes

Ingrid JAMMES - Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche

Edition janvier 2019

Crédit photos

Catherine AUBIN BEGNIS, Anne BOUNIAS-DELACOUR, Joël BOURIDEYS, Élixa CHANDRE-MAURIN, Antoine CHEVAUX, Gilles CHEYLAN, Nicolas GEORGES,

Charlotte GUICHARD, Christopher JACKSON, Amandine JEAN, Aurélie JOHANNET, Stéphane JOUVES, Philippe LARGOIS, Gwenola MICHEL, Daniel PAVON, Julie TANET,

Thierry TORTOSA, Jean-Paul HERBECQ

Crédit illustrations

C. CHAPURLAT, A. COLOMBET, A. ROUMÉAS

